N° 77 — 184me année — Un numéro : 10 centimes — Mardi 4 Avril 1922

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger . . .	46.—	23.—	11.50	4.—

On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau : Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Du Canton, 20 c. Prix minim. d'une annonce 50 c. Avis mort. 25 c. ; tardifs 50 c.
Suisse, 25 c. *Etranger*, 30 c. Le samedi : Suisse 30 c., étranger 35 c. Avis mortuaires 30 c.
Réclames, 50 c. minimum 2 50. Suisse et étranger, le samedi, 60 c. ; minimum 3 fr.
Demander le tarif complet.

AVIS OFFICIELS

République et Canton de Neuchâtel

VENTE DE BOIS

Le Département de l'Industrie et de l'Agriculture fera vendre par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues le samedi 8 avril, dès les 8 h. ½ du matin, les bois suivants, situés dans la forêt cantonale de Dame-Othenette :

230 stères sapin.
1500 fagots.

Le rendez-vous est à la Pépinière de Cudret.

Areuse, le 28 mars 1922.

L'Inspecteur des forêts du IIme arrondissement.

IMMEUBLES

A vendre dans le Val-de-Ruz, TRÈS BEAU DOMAINE écurie pour la garde de 10 vaches, prix : Fr. 45,000. Facilité de paiement.
Pour CRAUSAZ & GONSETH, Lausanne, s'adresser à Tell STOCKLI, à Bevaix. JH 50372 C

A vendre, aux Parcs, petite propriété, cinq chambres, jardin. — Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

A vendre ou à louer à Neuchâtel à proximité de la Gare

petite fabrique

récemment et complètement transformée et répondant aux exigences de la Loi sur les fabriques. Les locaux pourraient aussi convenir pour atelier, garage ou entrepôt. Eventuellement le vendeur s'intéresserait à l'entreprise. S'adresser par écrit sous P. F. 599 au bureau de la Feuille d'Avis.

ENCHÈRES

Enchères publiques

Le jeudi 6 avril 1922, dès 9 h. en son local des ventes, rue de l'Ancien Hôtel de Ville, l'Office des Poursuites de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques les objets suivants :

2 complets neufs pour hommes, 1 vélo de dame, 1 vélo pour homme, 1 machine à écrire marque Royal, 1 petit bureau, 1 grande glace, 1 divan, 1 pièce de drap pour manteaux, 1 lot de gants de peau pour dames et messieurs, 1 secrétaire noyer, 2 lits complets, 1 machine à coudre à main, 1 buffet sapin, 1 baignoire en zinc pour enfant, des chaises, des tables, des tabourets et d'autres objets dont on supprime le détail.

La vente aura lieu au comptant conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Office des Poursuites :
Le préposé, A. HUMMEL.

Grandes enchères d'abeilles et de matériel à Dombresson

Samedi 8 avril 1922, dès 9 heures et le soir dès 13 heures, Mme Veuve Alcide Sandoz-Wüst exposera en vente publique à son domicile :

28 colonies logées en ruches D. T., 14 colonies dans ruches en paille, 2 ruches D. T. non habitées, ainsi que quelques hausses, 50 ruches en paille et autant de capots, 2 bancs d'abeilles, 1 escalier portatif, 1 extracteur, 1 maturateur, 30 bidons à miel de la contenance de 30 kg. dont 10 neufs, caisses à cadres, 12 kg. de cire épurée, 1 petit char à bras, nourrisseurs, ainsi que tout un matériel dont le détail est supprimé.

Trois mois de terme sous caution ; escompte au comptant.

R 313 C — Greffe de Paix.

Enchères de bétail et de matériel rural au Fornel sur le Pâquier

Vendredi 7 avril 1922, dès 9 heures du matin, Mme veuve Marie BACHETER, exposera en vente publique, au Fornel, ensuite de fin de bail :

16 vaches dont 5 fraîches et 7 prêtes ou portantes pour l'automne, 1 taureau de 2 ans, primé, 5 génisses prêtes au veau, 4 génisses portantes pour l'automne, 3 génisses d'un an, 6 moutons, 1 cheval de 9 ½ ans, 1 poulain hongre de 11 mois.

4 chars à pont, 4 chars à échelles, 2 voitures, 1 caisse à purin, 1 faucheuse Deering à 2 chevaux, avec barres à foin et à regain, meule, 6 couteaux, 1 ratofane tourneuse, 1 hache paille, 1 concasseur, 1 battoir avec manège, 1 charrue Brabant, 1 charrue double versoir, 1 piocheuse, 1 herse, 1 centrifuge Melotte, 1 pompe à purin, 1 gros van, 1 camion neuf, essieux patents, 1 traîneau, 2 glisses, 2 grands râteaux à main, 3 colliers complets, 1 collier à l'anglaise, 1 collier de vache, tonneaux pour gentiane, 1 grande chaudière portative, couvertures, bâches, grelottières, clochettes, chaînes, faux, fourches, râteaux et quantité d'autres objets.

4 mois de terme, au comptant 2 % d'escompte.

Cernier, le 16 mars 1922.

R 333 C — Greffe de Paix.

A VENDRE

Ouvrages de dames

Pour donner à nos clientes une idée de la variété, de la richesse de nos dessins pour les coussins de canapé, ainsi que de la supériorité de nos toiles, nous faisons pendant quelques jours une vente extraordinaire de

Coussins de canapé dessinés sur belles toiles grises au prix de Fr. **1.45** la pièce, et **2 pièces pour Fr. 2.80**

Coton à broder blanc : H. C. — D. M. C. — C. B., l'écheveau, Fr. **0.20**
Coton perlé : H. C. — D. M. C. — C. B. — L.W. C., l'écheveau, Fr. **0.40**
Coton perlé écru : L.W. C., la pelote, Fr. **0.50**

Maison „Rachel" 17, Faub. de l'Hôpital

AU FAUCON

Maison spéciale Pour l'ENCADREMENT
E. Knecht
Hôpital 20, 1er étage
Neuchâtel
Cadres pour photographies
Le plus grand choix.
Les plus bas prix.

Pour **agrandissements** tous genres de cadres ovales, ronds et rectangulaires

Les premiers vagons de

pommes de terre pour semence

provenant du Danemark sont arrivés. Ces tubercules sont très recommandés pour la plantation, car d'après les analyses faites par les principales sociétés d'agriculture, ELLES SONT LES SEULES RECONNUES INDEMNES de la maladie Peronospera (ou noir des pommes de terre). La variété disponible Up-to-date ou mille-fleurs à chair blanche est livrable depuis n'importe quelle quantité et par vagons complets par la MAISON ÉMILE JORDAN, COUVET.

SANTÉ ET VIGUEUR RETROUVÉES ET CONSERVÉES
par une cure du dépuratif-laxatif

Salsepareille Model

en bouteilles de **5 fr., 7 fr. 50 et 12 fr.**, dans les pharmacies ou directement par la **Pharmacie Centrale, MADLENER-GAVIN,** Rue du Mont-Blanc 9, **GENEVE.**

Bottines pour **messieurs**

Ft. **18.-**
Ft. **25.-**
Fr. **29.-**

Chaussures PETREMAND
Moulins 15, Neuchâtel

Oeufs à couver

d'excellentes pondeuses Braeckel, 6 fr. la douz. Fécondation garantie. Maujobia 7.

Oeufs à couver

de minorques pures, à 5 fr. la douz., chez L. Perrenoud, laitier à Corcelles.

Oeufs à couver

de Rhodes Island, pondeuses extra, 4 fr. la douz., chez M. Hammer, Ecluse 38.

4 porcs

de 4 ½ mois, à choix sur 6, à vendre, chez Henri Angella, Hauterive.

Taureau

de 16 mois et 1 porc de 4-5 mois, à vendre, chez Emile Renaud, Petit-Cortaillod. P 755 N

FOIN

1re qualité

BEAUX PORCELETS

Avoine fourragère et esparcette du pays

à vendre. — S'adresser à l'ÉCOLE CANTONALE D'AGRICULTURE, à Cernier.

À LA TRICOTEUSE
Rue du Seyon
NEUCHATEL
Laine décatie blanche
Fr. 1.40 l'écheveau
en 4 et 5 bouts

A VENDRE
pour cause de changement de domicile :
1 lit complet à 2 places.
1 table de nuit.
1 armoire sapin.
1 très bon potager à 3 trous et bouilloire, marque Bürkli.
2 grandes lampes pétrole à suspension.
1 tableau noir sur chevalet.
1 table jardin avec parasol.
1 mobilier en jonc pour jardin ou véranda.
1 étagère à fleurs.
1 jeu de croquet.
le tout à l'état de neuf. S'adresser tous les jours de 14 à 16 h. ou après 19 h., à Payot, Port-Roulant 40.

2 beaux pianos

petit modèle, pour études, en parfait état, à vendre. — Prix avantageux. S'adresser Chs Jaccoud, Café du Guillaume Tell, Travers.

A VENDRE

500 perches haricots à 14 fr. le cent.
Bois de sapin à 17 fr. le stère.
Bois de chêne à 20 fr. le stère.
Fagots à 65 fr. le cent.
Rendus à domicile. S'adresser à Ernest Bürn, Chaumont 9.

Mise de bois

Le mercredi 5 avril, la Corporation de St-Martin de Cressier vendra aux enchères publiques le bois suivant situé dans sa forêt de Derrière Frochaux :

environ 140 stères foyard et chêne.
1500 fagots.
et 12 billes sapin et chêne faisant ensemble 5 m³ 46.

Le rendez-vous des amateurs est à Frochaux, à 13 h. ½ (1 h. ½).

La Commission de Gestion.

Vin de fruits

de première qualité
livre Centralschweiz. Obstverwertung S. A., Sursee. — Demandez prix-courant. JH 10058 Lz

PARAPLUIES

Ensuite d'un achat important de parapluies, dans une fabrique qui est en discussion avec ses créanciers, il m'est possible de vous offrir de grandes occasions, telles que :

Parapluies	en satin croisé, pour dames ou messieurs	4.95
Parapluies	mi-soie, pour dames ou messieurs	7.75
Parapluies	en soie Gloria, pour dames ou messieurs	11.25
Parapluies	en soie, extra solides, pour dames ou messieurs	12.50
Parapluies	en soie taffetas, pour dames et messieurs	18.50

Magasins de Soldes et Occasions
JULES BLOCH
NEUCHATEL FLEURIER COUVET

Beurre

Les laitiers soussignés informent le public que, dès aujourd'hui, ils mettront en vente un Beurre centrifuge Ire qualité, frais du jour, provenant des laiteries de Dombresson, Cudrefin, Cotterd et de la beurrerie moderne Peter, Cailler, Kohler, à Orbe, au prix de

le pain de 100 gr. **58 c.**, 200 gr. **1.15**, 250 gr. **1.45**

LAITERIES :

A. Jaunin, Chavannes.
B. Balmelli, Chavannes.
G. Debrot, Ecluse.
A. Rossel, Moulins.
M. Lebet, »
Graf-Godel, Louis Favre.
V. Buttet, Temple-Neuf.
F. Prisi, faub. de la Gare.
Ls Guillet, Font.-André.
Ch. Guillet, Gibraltar.
G. Sandoz, Pourtalès.

FABRIQUE DE MEUBLES KERNS
UNTERWALD-LE-HAUT — TÉLÉPHONE 20
Vend sans l'intermédiaire de revendeurs
meubles d'appartement
meubles de bureau
Première qualité — Références à disposition

JH 30600 D

Par ces temps difficiles, le père de famille économe achète comme boisson, pour lui et sa famille, un produit indigène. Aussi, recommandons-nous notre

CIDRE

comme boisson agréable et bon marché. Fûts prêtés de toutes contenances à disposition. Demandez le prix-courant à la
CIDRERIE DE GUIN — JH 42039 L

A vendre : 2 lampes à suspension, à l'état de neuf, 1 machine à coudre, 1 four à gaz pour réchaud. Chapelle 10, Peseux.

Vente de fagots

Beaux fagots secs et remisés livrables au détail ou par cent à domicile. Vente journalière ; s'adresser au Chantier communal, rue du Manège 27. (Téléphone 2.84. Prix 80 c. le fagot.

Vélo de course

de première marque, bonne occasion, à vendre. Petit Catéchisme 14, rez-de-chaussée.

Lit complet

noyer poli, à vendre avantageusement, à l'état de neuf, pour manque de place et 1 machine à coudre à pied. S'adresser 4, rue Purry, 2me, à gauche.

Occasion unique

A vendre 1 superbe potager à gaz, 4 trous, 1 grand four, ainsi qu'un petit canapé parisien, le tout à l'état de neuf.
Moulins 25, 3me, à gauche, de 8 à 12 h. et 2 à 6 heures.

La Station d'Essais Viticoles à Auvernier

offre à vendre des plantons de pyrèthre et des graines de pyrèthre. S'adresser à la Direction.

Grand potager

No 10 ¾, à l'état de neuf, à vendre. S'adresser Soldanella, Prévoux s/Locle.

Bon violoncelle

à vendre d'occasion, chez M. A. Pelati, Beaux-Arts 19, 4me.

A vendre un
FOURNEAU-POTAGER
neuchâtelois, 1 fourneau à gaz avec four et 1 lustre à 3 branches. — Dr G. Richard, Vieux-Châtel 19.

Bicyclette

à vendre pour cause de non emploi, bon état, prix 90 fr.
Demander l'adresse du No 664 au bureau de la Feuille d'Avis.

Miel du pays

garanti pur

Encore quelques bidons de 2 ½ et 5 kg., miel de mon rucher, 5 fr. 20 le kg. M. Wuilleumier, apiculteur, Bôle. Téléphone 149.

Quelques vagons
bon foin
bottelé, à vendre. Adresser offres Mines d'Asphalte, Travers.

Beau lit Louis XV

neuf, avec matelas bon crin, à vendre à prix avantageux. — Fahys 103, F. Richard, tapissier.

Clôtures Chabaury

en rouleaux et panneaux en fortes lattes de châtaignier. Prix avantageux. Fabrique de Clôtures S. A., 18, Avenue d'Aire, Genève. JH 50571 C

A vendre, faute d'emploi,
break léger
en bon état, un ou deux chevaux, cinq places, fabrication Chiattone, Lugano. — Ecrire Elskes, Saint-Sulpice (Neuchâtel). P720N

INCROYABLE

A titre de réclame il sera vendu 50 magnifiques divans moquette, garantis bonne fabrication, au prix sensationnel de 155 fr., rendus franco. ; 500 couvertures Jacquard 220×180 cm., prix réel 45 fr. cédées au prix de 24 francs.

Au Bûcheron, Ecluse 7

Grand choix de meubles neufs et d'occasion.
Achat -:- Vente -:- Echange

Si vous souffrez

de MAUX de TÊTE, MIGRAINES, NÉVRALGIES, RHUMATISMES, MAUX de DENTS, RÈGLES DOULOUREUSES, ou de n'importe quelles douleurs, prenez des

POUDRES OMÉGA

remède des plus efficaces et supporté par l'estomac le plus délicat.
La boîte Fr. 2.— et Poudres d'essai à 25 c., dans toutes les pharmacies.
Dépôt général :
PHARMACIES RÉUNIES No 18
La Chaux-de-Fonds

A vendre d'occasion deux
vélos de course
Condor et Peugeot ; chez F. Margot et Bornand S. A., Temple Neuf 6, Neuchâtel.

Manteau loutre

neuf, à vendre d'occasion, prix très avantageux. — Giroud-de Preux, Vieux-Châtel 29, 3me, à gauche.

VÉLO
à vendre, en parfait état. — Vieux-Châtel 17, atelier de reliure.

Demandes à acheter

On demande bon
magasin de cigares
au centre de la ville ou éventuellement un magasin. Offres écrites sous B. B. 657 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande à acheter un grand
HANGAR
démontable, solide, couvert de tuiles. Offres écrites avec prix sous A. 661 au bureau de la Feuille d'Avis.

On achèterait d'occasion, mais propre et en bon état,
un lit bois
1 place, complet. Adresser offres écrites avec prix sous chiffres D. 663 au bureau de la Feuille d'Avis.

On achèterait d'occasion une douzaine de
DRAPS DE FIL
usagés mais en bon état. Faire offres par écrit avec prix sous D. F. 648 au bureau de la Feuille d'Avis.

ACHAT
de vieille bijouterie, orfèvrerie, or, argent, platine, vieux dentiers, antiquités.
Au magasin :
N. VUILLE-SAHLI
Neuchâtel

Livres

de sciences et romans modernes, bibliothèques complètes, ainsi que gravures, meubles anciens, pendules etc., sont achetés par Dubois, Halles 7.

J'achète meubles

en tous genres, propres et en bon état. Paie le plus haut prix.
AMEUBLEMENTS GUILLOD
Ecluse 23 -:- Tél. 5.58
Maison suisse fondée en 1895
Maison de confiance.

AVIS DIVERS

Pâques 1922

Ecole enfantine mixte „LA PETITE ECOLE"
pour enfants dès 3 ans ; préparation à la 3me année primaire
Mlle Gilberte Cornaz
Mlle Berthe Matthey-Doret
Faubourg de l'Hôpital 35
Rentrée le 21 Avril

Pour renseignements et inscriptions s'adresser à Mlle Berthe Matthey-Doret, rue du Môle 6.

SALLE D'ARMES
GERSTER
ÉVOLE 31a
Section de la Fédération nationale d'escrime
FLEURET ÉPÉE SABRE
Leçons pour dames et messieurs

Aula de l'Université

JEUDI 6 AVRIL 1922
à 8 h. ¼ du soir précises

Conférence
publique et gratuite
donnée sous les auspices de l'Association des Sociétés locales de Neuchâtel
par M. John THORIN,
inspecteur cantonal de gymnastique du canton de Genève
SUJET :
Education physique et sport
avec projections lumineuses

ASSOCIATION

Homme de 35 ans, au courant des affaires et disposant d'un capital de Fr. 20,000 désire association. Faire offres écrites sous chiffres St. N. 619 au bureau de la Feuille d'Avis.

ÉCHANGE
On cherche à placer jeune fille de 16 ans, dans bonne maison ou commerce dans la Suisse française, pour apprendre la langue française. En échange on prendrait jeune fille en pension où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue allemande à fond, le service de magasin ainsi que tous les travaux de ménage. Entrée 1er mai 1922. Offres à Famille Veltin-Broglie, Bâle, Kohlenberg 11.

LOCAL DES BERCLES

Jeudi 6 avril 1922, dès 10 h.

VENTE en faveur de la **CRÈCHE**

Buffet dès 11 h. Pâtisserie, petits pâtés, rame quins, gâteaux au beurre. — Café noir dès 13 h. ½, thé dès 15 h. — Nombreux comptoirs.

Jeudi après midi :

Orchestre, guignols, jeux en plein air, jeu au tonneau, course dans un sac, jeu de massacre, flobert, course aux œufs, pêche, attractions diverses. — Graphologie.

Mercredi 5 avril,

dès 14 h., le public est admis à visiter la vente contre la finance d'entrée de 45 c. — Thé et pâtisserie, fleurs.

Les personnes qui ont des dons à remettre pour la vente sont priées de les envoyer au local de la Crèche (Les Berales), le mardi 4 avril et le mercredi 5 avril, jusqu'à midi.

Neuhausen
Institut Rhenania
Suisse
Langues modernes - Commerce - Baccalauréat

Abonnements

pour le IIme trimestre
(Réabonnements)

Le prix de cet abonnement, fr. **3.75** peut être payé dès maintenant, sans frais, à notre compte de chèques postaux IV 178, ou au bureau du journal.

ADMINISTRATION
de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL.

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse : sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

LOGEMENTS

Faubourg du Château, à remettre appartement de 2 chambres, cuisine et dépendances. — **Etude Petitpierre et Hotz**, rue Saint-Maurice 12.

A louer au

Val-de-Ruz

un logement comprenant une chambre (éventuellement 2) et une cuisine.

Demander l'adresse du No 652 au bureau de la Feuille d'Avis.

SÉJOUR D'ÉTÉ

Offre à louer aux Gillottes (Chaux-du-Milieu), pour l'été 1922, à famille tranquille, un petit appartement de 2 ou 3 pièces, cuisine et dépendances. — Bonne eau potable en abondance. S'adresser Fabrique de fraises Leuba, Côte 66, Neuchâtel.

CHAMBRES

Jolie chambre meublée au soleil. Fandres 7, 2me.

Jolie chambre, belle vue, 2me étage. S'adresser Eug. Jenny, coiffeur, Av. 1er mars 1. c.o.

Belle grande chambre à louer pour le 15 avril. Ecluse 12, 3me, à gauche.

Chambre meublée ou non. — Orangerie 4, 2me, à droite.

Chambre confortable, électricité. Evole 33, 1er, à gauche.

Chambre meublée. Ecluse 31, 2me, Mme Pouly.

Chambres à louer à 2 lits et une à 1 lit. Rue Louis Favre No 23.

Chambre meublée, chauffable, électricité, vue. Rocher 11, 3me.

Jolie chambre meublée à louer. Fbg de l'Hôpital 6, 4me.

Jolie chambre meublée, chez Mme Chs Wasserfallen, Avenue de la Gare 11. Tél. 8.91.

Jolie chambre meublée pour monsieur rangé. — Seyon 26, Chaussures.

Chambre meublée, au soleil, pour demoiselle soigneuse. Fbg de l'Hôpital 36, 3me.

Chambre meublée. — Grand'Rue 1a, 2me.

Chambre pour ouvrier, chez M. C. Aimone, Trésor 2. c.o.

Bonne pension pour monsieur, avec ou sans chambre. S'adresser Fbg Hôpital 66, rez-de-ch.

Belle chambre et pension soignée. J.-J. Lallemand 1, 2me.

Jolie chambre. Faubourg de l'Hôpital 36, 3me, à gauche.

Jolie chambre à 2 lits pour jeunes filles aux études ou demoiselles de bureau, pension si on le désire. Offres écrites à J. D. 584 au bureau de la Feuille d'Avis. c.o.

Chambre au soleil avec pension soignée. Maladière 3. c.o.

LOCAT. DIVERSES

A remettre entre Neuchâtel et Serrières, de vastes locaux, bien éclairés, conviendraient pour ateliers, entrepôts, garages, etc. — Etude Petitpierre et Hotz, rue St-Maurice 12.

Pour le 24 juin ou époque à convenir, au centre de la ville, dans maison neuve, deux

beaux locaux

à l'usage de magasin.

S'adresser Gérance des Bâtiments, Hôtel municipal, 1er étage. c.o.

CORCELLES

A louer tout de suite plantage bien situé de 826 m². S'adresser au notaire Michaud, à Rôle.

Beaux locaux

pour bureaux ou magasin

comprenant 3 pièces très bien éclairées, au 1er étage d'un immeuble important.

Centre de la Ville

Prix avantageux.

S'adresser à **Frédéric Dubois**, régisseur, rue Saint-Honoré 3.

Demandes à louer

DAME SEULE

sérieuse, cherche pour juin ou époque à convenir, deux chambres non meublées, dans bonne maison en ville. Offres écrites à D. G. 656 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande à louer dans le Vignoble un

MAGASIN

pour denrées alimentaires, avec logement ou éventuellement une petite maison avec jardin. Faire offres écrites à B. A. 649 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche un

appartement

de 3 ou 4 pièces, disponible tout de suite, en ville ou entre Neuchâtel et Cortaillod.

Demander l'adresse du No 629 au bureau de la Feuille d'Avis.

OFFRES

Jeune fille, depuis un an à Neuchâtel, cherche pour 3 mois place de

VOLONTAIRE

sans gages dans ménage ou commerce. Adresser offres écrites sous chiffres C. 662 au bureau de la Feuille d'Avis.

JEUNE FILLE

cherche place dans très bonne famille, de préférence auprès d'enfants. Adresser offres sous chiffres **R 10413 Lz MM à Publicitas, Lucerne.** JH 10078 Lz

Jeune fille

17 ans, cherche place dans maison particulière auprès de maîtresse de maison capable. Adresse : Klara Etter, Oberdorf, Ins (Berne).

Personne

d'un certain âge, bonne ménagère, sachant bien cuire, cherche place chez monsieur seul ou dame seule pour diriger le ménage. — Adresser offres écrites sous M. H. 668 au bureau de la Feuille d'Avis.

Personne de confiance

de toute moralité, connaissant la cuisine et la tenue du ménage à fond, cherche place pour le courant d'avril, de préférence dans hôtel ou restaurant ou grand ménage, à la campagne. S'adresser par écrit sous chiffres A. D. 666 au bureau de la Feuille d'Avis.

JEUNE FILLE

cherche place dans bonne maison particulière du canton de Neuchâtel. Adresser offres sous chiffres **P 313 R à Publicitas, Berthoud.** JH 20409 B

On cherche place de

volontaire

pour une jeune fille de 16 ans. Renseignements chez Mme Ls Porret, rue de l'Hôpital 3.

Personne

d'un certain âge et de toute confiance demande place auprès d'une ou deux personnes âgées. S'adresser à Mlle Fanny Glauser, Pontet No 9, Colombier.

JEUNE FILLE

de 17 ans, cherche place de volontaire dans une bonne famille où elle pourrait apprendre la langue française. Offres à adresser à M. E. Schlatter-Rosselet, Neuewelt près Bâle.

PLACES

On demande

femme de chambre

propre et active. Entrée immédiate ou pour le 15 avril. Adresse : Bel-Air 13, Neuchâtel.

On demande d'ici au 15 avril,

FEMME DE CHAMBRE

et

BONNE A TOUT FAIRE

sachant un peu cuire, honnêtes et travailleuses. S'adresser Côte 59.

On demande

femme de chambre

sachant coudre et repasser et ayant l'habitude des enfants 6 et 3 ans. Ecrire avec prétentions, copies de certificats et photo : **Villa Les Roseaux, Chevilards 2, Genève.** JH 31031 D

ON DEMANDE

pour le 15 avril une jeune fille Suissesse française, de bonne santé pour le service des chambres, de table et du repassage. Famille de 5 personnes. Prière d'ajouter une photographie et certificats. — S'adresser à Mme Moser-Gregory, Swiss Cottage, Herzogenbuchsee (Berne).

On demande une

bonne à tout faire

Entrée immédiate. Faubourg de l'Hôpital 66, rez-de-chaussée.

On demande pour le 1er mai

une domestique

pour un ménage soigné. Adresse : Beaux-Arts 28, rez-de-ch.

On demande tout de suite

fille

travailleuse et honnête, connaissant les travaux d'un ménage soigné et sachant bien cuire. A la même adresse une nurse capable, pour les enfants et pour aider au ménage. Forts gages. Offres à Mme **HAGUENAUER**, chaussures, 9, rue d'Anvers, à **Besançon**.

EMPLOIS DIVERS

Décolleteur

Ouvrier sérieux cherche place. Faire offres à R. Châtelain, Dombresson.

Employé de bureau

diplômé, 22 ans, bien au courant des travaux, sachant allemand et français cherche place. Certificats à disposition. Faire offres écrites sous chiffres R. 665 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande une dame seule pouvant disposer de 8 à 10,000 francs comme

associée

et pour visiter la clientèle. — Affaire lucrative. Faire offres écrites sous chiffres N. 667 au bureau de la Feuille d'Avis.

ON CHERCHE

pour garçon de 15 ans, parlant le français et l'allemand, une place, soit chez un agriculteur, soit comme commissionnaire. — Adresser offres à Mme Kaufmann, Lucens (Vaud).

Jeune valet de chambre

sérieux, connaissant un peu le service de table, l'entretien de l'argenterie et des parquets est demandé pour Mulhouse. Faire offres avec certificats et références à Mme Mieg, 2, rue du Havre, Mulhouse.

Jeune Argovien

ayant fait son apprentissage dans une administration communale et connaissant les travaux de Département des finances, registre d'état civil et office des poursuites,

cherche engagement

chez un avocat ou Etude de notaire, où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française.

Offres sous chiffres **O. F. 5785 R.** à Orell Füssli-Annonces, **Aarau.** JH 25005 Z

VACHER

Homme de toute confiance, sachant bien soigner le bétail et traire demande place de vacher ; entrée tout de suite ou date à convenir. Offres écrites sous F. Z. 492 N. à l'Agence de Publicité F. Zweifel et Co, Neuchâtel. FZ 492 N

Gouvernante

Personne de confiance énergique et capable, sachant bien cuire, cherche place de gouvernante dans Institut, pensionnat ou autre.

Demander l'adresse du No 639 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune homme fort et robuste cherche place de

concierge ou magasinier

A défaut n'importe qu'elle emploi. Bonnes références.

Demander l'adresse du No 651 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune commerçante

cherche place dans un bureau, etc., pour se perfectionner dans la langue française, de préférence dans papeterie. Certificat et références à disposition. — Offres à M. Klaus-Brunner, Langenthal.

DEMOISELLE

de très bonne famille de la Suisse allemande, 19 ans, en possession du brevet cantonal argovien de maîtresse d'ouvrages

cherche place

auprès d'enfants dans excellente famille à Neuchâtel ou environs.

Demander l'adresse du No 636 au bureau de la Feuille d'Avis.

Deux garçons robustes, hors de l'école, trouveraient bonnes places

chez paysans

pour aider à l'école et aux champs. Gages d'après entente. S'adresser chez Ernest Niggeler, agriculteur, **Aetigkofen**, Bucheggberg (Soleure).

Apprentissages

Elève architecte

Un jeune homme de très bonne conduite ayant terminé ses classes, si possible secondaires, pourrait entrer dès maintenant dans le bureau de MM. BOSSET et MARTIN architectes, 8, rue des Beaux-Arts.

Important bureau d'affaires

de la Ville engagerait jeune homme en qualité d'apprenti. Entrée et rétribution immédiates ; adresser offres Case postale 6650, Neuchâtel.

PERDUS

Perdu médaillon

de famille. Le rapporter contre récompense à Aug. Lambert, Balance.

Perdu samedi après midi un

portemonnaie

contenant une certaine somme, place Hôtel de Ville-Temple Neuf. Prière de le rapporter contre récompense au bureau de la Feuille d'Avis. 660

PERDU

en ville un brûleur de lanterne à essence. Le rapporter contre récompense au bureau de la Feuille d'Avis. 658

AVIS DIVERS

DIVIDENDES

MM. les Actionnaires des Sociétés Immobilières indiquées ci-après peuvent encaisser le dividende revenant à leurs actions en l'Etude PETITPIERRE et HOTZ, rue St-Maurice 12, savoir : **Société Immobilière de la Côte**, contre remise du coupon No 11. **Société Immobilière de la rue Bachelin**, contre remise du coupon No 13.

Famile sans enfant demande à louer un

piano

Offres écrites à G. R. 659 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche à placer

pendant les vacances

(5-24 avril), dans bonne famille ou chez un pasteur à la campagne, un jeune homme de 15 ans, désirant se perfectionner dans la langue française.

Offres avec conditions sont à adresser à Ed. A. Lutz, Zurich 1 Waaggasse 7.

Qui prêterait la somme de

700 francs

avec intérêt au 6%, remboursable au mois. Ecrire sous J. N. 612, poste restante, Neuchâtel.

Pour jeune tailleuse

pour dames, ayant terminé son apprentissage, on demande place dans bon atelier où elle aurait l'occasion de se perfectionner (si possible avec chambre et pension chez la patronne). Offres avec conditions sous chiffres **Z. N. 988 à Rudolf Mosse, Zurich.**

ECOLES SECONDAIRES, CLASSIQUE et SUPÉRIEURE DE NEUCHATEL

Ouverture de l'année scolaire 1922-1923

le mercredi 19 avril

Le premier jour est consacré aux examens d'admission et aux inscriptions. Les leçons commenceront dans toutes les classes le

JEUDI 20 AVRIL, à 8 heures

Collège classique :

Inscriptions le mercredi 19 avril, à 8 h. à la Salle circulaire du Collège latin. Tous les élèves promus de IVme année primaire et qui ont l'intention d'entrer au Collège classique en Vme classe doivent se présenter à 8 h. du matin avec leurs témoignages de promotion. Tous les autres élèves doivent subir un examen d'admission le même jour, à 8 h. du matin. Age d'admission : 10 ans pour la Vme classe.

Ecole secondaire de garçons :

Inscriptions et examens d'admission **le mercredi 19 avril, à 10 h.** à la Salle circulaire du Collège latin. Les élèves promus de l'Ecole primaire doivent se présenter avec leurs témoignages de promotion.

Ecole secondaire de filles :

Examens d'admission et inscriptions, le mercredi 19 avril, à 14 h., Nouveau Collège des Terreaux. Les élèves promues de l'Ecole primaire de Neuchâtel n'ont pas besoin de se faire inscrire ce jour-là. Commencement des leçons, le jeudi 20 avril, à 8 h.

Ecole supérieure de jeunes filles :

Inscriptions, le mercredi 19 avril, à 15 h., au Nouveau Collège des Terreaux.

Classes spéciales de français :

Inscriptions, le mercredi 19 avril, à 16 h., au Nouveau Collège des Terreaux.

Pour renseignements et programmes, s'adresser au Directeur des Ecoles secondaires. **Louis BAUMANN.**

Rentrée des classes primaires et enfantines, le jeudi 20 avril.

J'avise les

propriétaires d'automobiles

de Neuchâtel que j'ouvre un grand garage à Neuchâtel, **Ecluse 76**, à partir du **1er mai.** Place pour 20 à 30 voitures et camions. Location à des conditions très avantageuses.

Se recommande, **Ed. von ARX**

Peseux et Neuchâtel Tél. **85**

Comptoir d'Escompte de Genève

Genève - Bâle - Zurich - Lausanne - Fribourg - Vevey - Leysin

NEUCHATEL

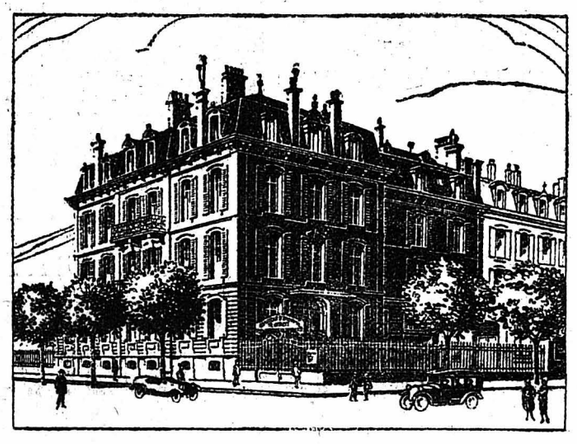

BONS DE DÉPOTS

ENTREPRISE DE GYPSERIE ET PEINTURE

F. Bastaroli Poudrières 11

PAPIERS PEINTS - CIMENTAGE

MAISON DE CONFIANCE

AVIS ! Le soussigné informe ses amis et connaissances, ainsi que le public en général qu'il a repris

l'Hôtel du Point du Jour

à Boudevilliers

Par des marchandises de 1er choix et un service attentif et soigné, il espère mériter la confiance qu'il sollicite.

Henri Béguin-Blaser

Séjour agréable Magnifique situation en pleine campagne. Belles chambres. Grande salle et jardin ombragé pour sociétés. Jeu de quilles. Pension. Restauration à toute heure. Cuisine soignée. Prix modérés. Facilités de communications.

AUTO-TAXIS „HIRONDELLE"

Schwaar et Steiner

15, rue du Manège - Neuchâtel

Ecole de chauffeurs

COURS THÉORIQUE ET PRATIQUE

Brevet assuré en peu de temps — Conditions avantageuses

3.53 TÉLÉPHONE 3.53

ÉCOLE MÉNAGÈRE

au Château de Ralligen (Lac de Thoune)

Commencement des cours : **15 avril**

Direction : **Mlle Dr MARTHE SOMMER**

Prospectus franco

Emploi du soir

Jeune homme de toute confiance et débrouillard trouverait emploi au

CINÉMA PALACE

Se présenter le soir dès 8 heures

Verrues

ainsi que toutes les affections du pied : Ongles incarnés, Cors, Durillons, Ongles épais, etc., sont soignées par **W. Hœnig**, pédicure diplômé, rue du Seyon 6. Téléphone 9.02.

On cherche place chez

négociant

pour jeune garçon devant encore suivre l'école une année. Offres à M. J. Bill-Stalder, mercerie-vannerie, Metzgergasse 82, Berne.

PENSION-FAMILLE

Boine 12, 2me.

ON CHERCHE

pour jeune fille de 16 ans désirant apprendre la langue française, place où elle pourrait si possible suivre l'école. On préférerait faire un échange. F. Pfister, commerce de fer, Chiètres.

Mise à ban

Ensuite de permission obtenue, le citoyen **Joseph Malbot**, entrepreneur, à Neuchâtel, met à ban le terrain qu'il possède sur le territoire communal de cette ville, comprenant notamment l'exploitation d'une carrière, et désigné au cadastre comme suit :

1° **La Grande Cassarde**, art. 4740, pl. fo 92, No 82, limites : Nord, rue Matile ; Est, art. 4119; Sud, rue Fontaine-André, art. 4116 ; Ouest, art. 4117 et 4739.

2° **La Grande Cassarde**, art. 4119, pl. fo 92, No 72, limites : Nord, art. 3051 ; Est, art. 3392 ; Sud, rue Fontaine-André ; Ouest, 4121.

Les contrevenants seront punis conformément aux dispositions de l'art. 442, 2e du Code pénal.

Neuchâtel, le 21 mars 1922.

Le propriétaire,
(sig.) J. MALBOT.

Mise à ban permise.

Neuchâtel, le 21 mars 1922.

Le juge de paix :
(Signé) A. Droz.

Les ANNONCES reçues avant 2 heures (grandes annonces avant 9 heures) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

Remerciements

Madame André **APOTHÉLOZ** son fils et les familles alliées, remercient de tout cœur ceux qui les ont entourés de leur sympathie pendant la maladie et la mort de leur cher disparu.

Merci pour les nombreux envois de fleurs.

Neuchâtel, le 3 avril 1922.

La famille de Monsieur **Henri PY-LASSUEUR**, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil.

Neuchâtel, le 3 avril 1922.

Les familles de Ed. **PRÉBANDIER** père, remercient vivement pour toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion de leur grand deuil.

Neuchâtel, le 3 avril 1922.

Monsieur Jean **HAUEN**, Madame et Monsieur Léon **CRESSIAUX**, Monsieur et Madame Jean **PASCAL**, ainsi que les familles parentes, profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion de leur grand deuil, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui les ont entourés de leur affection, pendant cette pénible épreuve.

Bevaix, le 1er avril 1922.

AVIS DE SOCIÉTÉ

Avis aux Communiers de Neuchâtel

Les Communiers de Neuchâtel, domiciliés dans la circonscription de cette ville, qui désirent se faire recevoir membres actifs de l'une des quatre Rues, sont invités à se faire inscrire aux adresses ci-dessous, avant le **lundi 17 avril 1922**, époque après laquelle les demandes seront renvoyées d'un an à teneur des règlements.

Les personnes qui par suite de changement de domicile, devraient être portées sur le rôle d'une Rue autre que celle où elles avaient leur domicile en 1921 sont invitées à se faire inscrire avant le lundi 17 avril :

Pour la **Rue des Hôpitaux**, chez M. Fréd.-A. Wavre, notaire, Etude Wavre, Palais Rougemont.

Pour la **Rue des Chavannes et Neubourg**, chez M. Hri Clerc, notaire, Etude Clerc, rue du Coq d'Inde.

Pour la **Rue des Halles et Moulins**, chez M. G. Bouvier, bureau Bouvier frères, Evole.

Pour la **Rue du Château**, chez M. Philippe Godet, Faubourg du Château 7.

AVIS MÉDICAUX

Le docteur Bourgeois

occupé à l'Institut pathologique de Bâle ne recevra à Neuchâtel que les

vendredis et samedis

Médecine générale. Spécialités : Affections de la peau et du cuir chevelu, massages.

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

SON SECRET

Adapté de l'anglais par E.-Pierre Luguet

D'après A. Katharine GREEN 34

Peu à peu, j'en arrivai à parler de leur neveu; peu à peu, j'abordai le sujet délicat que je m'étais promis de traiter.

Le résultat anéantit tous mes espoirs naissants. Il ne leur avait jamais rien dit; elles ne savaient en réalité rien de sa vie depuis sa prime jeunesse. Il était revenu cette seule fois où la fortune leur avait si subitement souri, et elles pensaient alors qu'il leur confierait les ennuis dont il leur avait vaguement parlé, mais le désappointement qui avait suivi lui avait clos les lèvres et il était parti après quelques jours de recherches infructueuses pour ne se rapprocher d'elles que lorsqu'il était venu occuper la place de secrétaire de leur illustre voisin. A ce moment, il leur fit une courte visite au cours de laquelle il leur en imposa par son importance, où il leur donna, pour expliquer son changement de nom et l'urgente nécessité de ne pas avoir l'air de le connaître, des raisons dont elles ne purent se souvenir. Elles avaient essayé de faire ce qu'il demandait... mais que cela avait été dur !

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

— Charity, conclut Miss Thankful, oubliant la part qu'elle avait prise à l'espionnage, n'a pu se résoudre à quitter des yeux la maison qui abritait, supposait-elle, notre double trésor.

Ainsi, c'était tout !... rien pour m'aider, rien pour aider M. Pacquard !

Désappointée, je me levai et me préparai à prendre congé. J'avais assez d'empire sur moi-même et, je l'espère, assez de bonté, pour ne pas ajouter à la détresse des pauvres femmes par la révélation inutile du passé qu'elles ignoraient, du rôle que leur malheureux neveu avait joué et promettait de jouer encore dans la vie de leurs voisins.

Miss Thankful me serra la main, Miss Charity m'embrassa, puis voyant sa sœur occupée ailleurs, me murmura à l'oreille :

— Je veux vous montrer quelque chose... tous les petits jouets de John, tous les petits dessins qu'il nous a envoyés quand il était un bon garçon et qu'il aimait ses tantes... Vous ne penserez plus tant de mal de lui.

Je laissai Miss Charity me conduire au tiroir qui contenait tous ces trésors. Je regardai et sentis tout le pathétique de cette scène, mais ne prêtai une attention spéciale à ce qu'elle me mettait sous les yeux que lorsqu'elle me donna à lire une vieille petite lettre salie et déchirée pour avoir été lue et relue depuis tant d'années, et signée : « John Silverthon Brainard. »

Un voile se déchira; je regardai cette signature avec une émotion croissante à mesure que je me rendais compte de ne pas l'avoir devant les yeux pour la première fois. Je l'avais vue déjà dans des circonstances inoubliables et... ce n'était pas un souvenir, mais plusieurs qu'elle ramenait à mon esprit. Ce que ce nom ne m'avait pas rappelé en frappant mon oreille, me revenait en le voyant écrit : Bess !... Sa veille longue et persistante sur la maison dans laquelle elle avait cherché à entrer sous tous les prétextes possibles et qu'elle évitait maintenant avec une terreur secrète; son certificat de mariage; le nom inscrit sur ce certificat... le nom que je regardais en ce moment : « John Silverthon Brainard ! »

Etais-je tombée sur un indice précieux ? Avais-je... grâce à la faiblesse et à la tendresse radoteuse de cette pauvre femme, trouvé le lien qui nous permettrait d'identifier cet homme vindicatif, au mari indigne et vagabond de la nommée Bess dont j'avais touché la main, dont j'avais fait la commission, me doutant peu du résultat de celle-ci et de l'influence qu'elle aurait sur nos vies ?... Je n'osais me croire si fortunée. Il me semblait téméraire de compter un seul instant sur une possibilité ressemblant trop à un conte de fée, quoique celle-ci fût suffisante pour m'engager à redoubler d'efforts.

Quand nous eûmes rejoint Miss Thankful, je lui demandai, en m'excusant de ma curiosité si elle avait toujours peur de la mercière d'en face. La réponse fut un peu vive :

— C'est Charity qui a peur d'elle ! « Elle avait évidemment oublié ses paroles extravagantes sur ce sujet », Charity est timide; elle croit, parce que cette femme s'est accrochée à notre frère nuit et jour, qu'elle connaît l'existence de l'argent et s'est persuadée y avoir quelque droit. Charity se trompe parfois, mais ici, ses idées ont quelque raison d'être. Cette femme, après avoir été congédiée dès la mort de mon frère, n'a jamais quitté les environs. Elle se louait pour n'importe quel travail quand les locataires de la maison voisine voulaient la prendre, et quand ils refusaient, elle cousait ou servait aux alentours. Elle se fixa enfin juste en face... Mais elle n'aura jamais nos valeurs; nous lui paierons son dû... elle n'aura pas davantage.

— C'était un moyen de découvrir le voleur, ou... (Commençai-je, mais je gardai pour moi ma pensée et demandai comment elles avaient connu Bess.)

Miss Charity trahit un peu d'agitation et jeta un coup d'œil éploré à sa sœur qui, la regardant avec quelque sévérité, me répondit avec franchise :

— Elle logeait ici... nous avions quelques locataires à cette époque... Restez tranquille, Charity ! Remerciez seulement Dieu que ces jours soient passés !

— Une locataire ? répétai-je. Vous a-t-elle jamais dit d'où elle venait ?

— Oui, elle a nommé l'endroit... une ville lointaine de l'ouest. C'est au moment où nous étions si tourmentées au sujet de notre frère. Elle disait pouvoir le soigner et semblait aussi désireuse de le faire que nous l'étions d'accepter ses services... très heureuses jusqu'au moment où mon frère montra une si grande crainte.

— Vous l'avez peut-être mal jugée. Il ne faut pas toujours ajouter foi aux idées des malades... Que pensait d'elle de votre neveu?... Partageait-il votre aversion?

— John ?... Oh oui, je le crois... Mais pourquoi revenons-nous toujours à John ?... Je veux l'oublier... je veux que Charity l'oublie !

— Commençons alors à partir de maintenant, répondis-je en souriant. Vous savez que Bess est mariée ?

— Non, nous ne savons rien d'elle.

— Pas même son nom ?

— Oh si, elle s'appelle Brown.

— Brown ! murmurai-je en me disposant pour la seconde fois à partir. Vous devez me trouver indiscrète, mais si je ne l'avais pas été, ajoutai-je en riant gaiement, je n'aurais jamais retrouvé votre argent.

Après leur avoir serré la main, je sortis vivement, traversai la rue et entrai dans la petite boutique de Bess.

CHAPITRE XXVII

Restitution

— Bess, pourquoi êtes-vous si pâle ? Que vous est-il arrivé dans les dernières vingt-quatre heures ?... Avez-vous entendu parler de lui ?

— Non, non... je n'ai rien !

Mais ses yeux hagards, ses regards inquiets démentaient ses paroles. Je lui pris les mains.

— Je veux vous aider, murmurai-je, je crois le pouvoir... il s'est passé quelque chose qui me donne grand espoir... Faites-moi d'abord une grâce : montrez-moi, comme vous me l'avez promis, les papiers que je vous ai rapportés.

CHAUSSURES G. BERNARD
Rue du Bassin

MAGASIN toujours très bien assorti dans les meilleurs genres de **Chaussures fines** pour dames, messieurs fillettes et garçons

Se recommande, G. BERNARD

Pour la manucure: „KYX"

VERNIS-GARNITURE, grand modèle Fr. 4.50
VERNIS-GARNITURE, petit modèle Fr. 3.—
VERNIS seul Fr. 3.—
LIQUIDE pour enlever le vernis Fr. 2.75
EAU à polir les ongles Fr. 2.75
CRÈME pour les ongles Fr. 2.—
CRÈME pour les peaux des ongles Fr. 2.—
PIERRE en boite Fr. 1.—
CRAYON en tube d'or Fr. 1.25
CRAYON sans tube Fr. 1.—
sont les meilleurs produits pour les soins des ongles. Seuls véritables avec la signature: A. LASZLO. Demander **échantillons gratuit** à la **Parfumerie W. Hœnig**, rue du Seyon 6, **Neuchâtel.** FZ 244 N

AUTOMOBILES FORD
Modèles 1922
éclairage et démarrages électriques
Torpédo 2 places
Fr. 4900
Torpédo 4 places . . . 5800
Conduite intérieure 2 pl. 6000
Conduite intérieure 4 pl. 7000
Châssis camion 1 tonne 5500

Tracteur Fordson Fr. 3700

Agence pour le canton de **Neuchâtel** et **Jura Bernois**
GARAGE HIRONDELLE
SCHWAAR & STEINER
NEUCHATEL - TÉLÉP. 3.53
15, Rue du Manège, 15
Stock complet de pièces de rechange
Mécaniciens spécialistes

Alpaca
diverses couleurs, pr jupons, robes de chambre, tabliers, etc., le mètre
75 c.
largeur 68 cm.
Jules Bloch
Soldes et Occasions

Manteau covercoat, bonne qual., façon raglan, avec ceinture, peut se porter ouvert ou fermé, **25.90**

Manteau gabardine, belle qualité, façon raglan, avec ceinture, riches broderies, jolies teintes, **37.90**

Manteau gabardine, 1re qualité, jolie façon, pour jeune fille, tous tons mode, **49.90**

Manteau en gabardine solide, travail soigné, jolies garnitures, teintes mode, **69.--**

AUX ARMOURINS S. A.

Semez les graines de la Maison G. ANTOINE, grainier
Colombier, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel (Concert 6)
tél. 61 tél. 814 tél. 373
Graines potagères, fourragères et de fleurs; Engrais; Insecticides; Raphia; Outillage horticole; Sécateurs et Cisailles pour la vigne; Pommes de terre extra hâtives pour planter.
Les commandes déposées au magasin de la ville sont retournées le même jour.
Maison de confiance et placée sous le contrôle fédéral des semences.
Se recommande, **G. ANTOINE**

Liquidation générale
Maison Petite Blonde
Rue de l'Hôpital 21 au 1er étage **Neuchâtel** *Angle rue du Seyon au 1er étage*
Magnifiques draps pour complets de messieurs, les 3 m. 20 valeur **65 francs,** cédés pour **35 francs** le coupon de 3 m. 20
Doublures, haute nouveauté, pour jaquettes et manteaux dames, valeur **12 francs** le mètre, cédées à **5 fr. 50** le mètre
Serges et gabardines pour costumes, manteaux et robes de dames et fillettes **40 % et 50 %**
A PROFITER TOUT DE SUITE

Fiancés ne faites aucun achat sans demander les
NOUVEAUX CATALOGUES des MEUBLES BACHMANN
Bachmann & Cie, fabrique de meubles, **Travers**

Qui veut voyager loin ménage sa monture
et qui veut voir longtemps protège ses yeux. Pour en prévenir la fatigue, munissez-les de verres appropriés.
Vous serez bien servis à
l'OFFICE D'OPTIQUE PERRET-PETER
9, Epancheurs, Neuchâtel
Examen de vue gratuit. Service rapide de réparation.

Mesdames
Richelieu noir 13.80, 19.80, 22.80, 25.80
Richelieu brun 25.80, 29.80
Souliers brides noirs 16.80, 19.80, 22.80, 27.80
Souliers brides bruns 16.80, 19.80
Bottines noires en boxcalf 16.80, 19.80, 22.80, 25.80
Bottines brunes 22.80, 29.80, 32.80
Chaussures J. KURTH
Neuchâtel, Place de l'Hôtel de Ville

Seyon 26, 1er étage
Toile de fil pr draps et ouvrages

Largeurs:	78 cm.	85 cm.	95cm.	210 cm.
	Fr. 4.90	5.80	8.20	11.80

Escompte 10 %
Echantillons franco sur demande. Envoi contre remboursement
Se recommande, **Mme Wuthier**

TAPIS D'ORIENT
Beau choix, toutes grandeurs et qualités :: BAS PRIX
Voir les étalages
PAUL KUCHLÉ, AMEUBLEMENTS
Faub. du Lac, NEUCHATEL

Propriétaires - Viticulteurs
procurez-vous votre paille pour la vigne
PAILLE de SEIGLE FRANÇAISE
1re qualité, le paquet de 10 poignées **fr. 2.50,** *franco gare Vaumarcus*
Par grandes quantités, fort rabais
VICTOR HAUSER, Vaumarcus

Le délicieux **petit bonhomme** animé **Waterman** est revenu à Neuchâtel et s'est installé **dans la vitrine Place Numa Droz** de la Librairie-Papeterie **James Attinger**
Grand choix de **Porte-plume réservoir**

POTAGERS en bon état c. o
EVOLE 6, ATELIER

Achetez des machines Suisses!
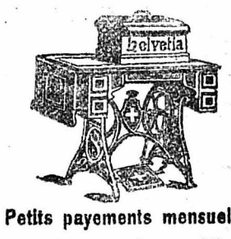

Petits payements mensuels
Demandez catalogue illust.
Fabrique Suisse de mach. à coudre LUCERNE

TIMBRES en CAOUTCHOUC ET EN MÉTAL
Plaques de Porte & Enseignes
CACHETS POUR LACIRE
Chablons etc.
Lettres caoutchouc mobiles
NUMEROTEURS DATEURS
Lutz-Berger
17 Beaux-Arts 17

GRANDE MARQUE **VERMOUTH BELLARDI**
TURIN
TH. FROSSARD, PESEUX

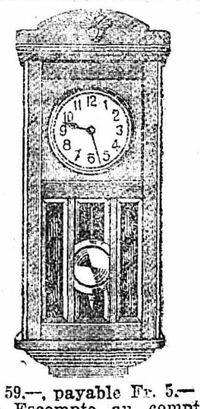

Fr. 59.—, payable Fr. 5.— par mois. Escompte au comptant. Se fait en trois grandeurs, Fr. 79.— et Fr. 105.—. Sonnerie heures et demi-heures. Joli cabinet façon moderne. Coins arrondis. Sonnerie ¾. Sonnerie Westminster.
D. ISOZ,
Sablons 29, Neuchâtel.

Un sourire plus amer que des larmes durcit ses traits pendant un instant, puis elle se leva et me conduisit dans la petite arrière-salle. Quand nous fûmes tout à fait seules, Bess me regarda en face et sortit de sa poitrine le bout de papier déchiré, le seul anneau qui la rattachât à sa jeunesse, à la vie, à son amour.

— Voilà la seule chose qui puisse vous intéresser, dit-elle les yeux étincelants. Mon certificat de mariage... la seule pièce qui prouve que je suis une honnête femme et l'égale de... Elle s'arrêta, ravalant ses paroles et reprit: « De quelqu'un que je connais... mon mari est un gentleman ! »

C'est d'une main tremblante que je dépliai le papier, car la tragédie qui avait ébranlé les vies que j'avais côtoyées de si près pendant quelques jours, était devenue partie intégrante de la mienne.

— John Silverthon Brainard !... Ce nom, le même qui signait la lettre, était celui de l'homme qui revendiquait ses droits conjugaux sur Mrs Pacquard. La date... avec quelle anxiété je la cherchai !... précédait de deux années celle de son union avec Olympia Brewster !... Nulle preuve de la fausseté de ses droits déshonnêtes ne pouvait être plus complète !

Lorsque je lui rendis le papier, Bess remarqua le changement qui s'était opéré en moi. Haletante, elle s'écria :

— Vous semblez heureuse, heureuse !... Vous savez quelque chose que vous ne m'avez pas dit !... quoi ?... quoi ?... J'étouffe... je suis folle ! parlez, parlez !

— Votre mari n'est un inconnu pour aucun de nous... vous l'avez vu souvent... Il est...

— Oui, oui... Vous l'a-t-il dit ? M'a-t-il rendu justice ?... Oh ! dites-moi que son cœur s'est enfin adouci, qu'il est prêt à me reconnaître, que je n'ai pas à trouver ces valeurs... mais vous ne savez rien des valeurs, personne ne sait rien... Je n'aurais pas dû parler, il serait en colère s'il le savait... en colère !... Et j'ai tant souffert de sa colère !... Mais il ne sait pas que je suis ici ! reprit-elle avec agitation, tandis que je cherchais quoi lui répondre. Il me tuerait s'il le savait... il a juré qu'il me tuerait si je l'approchais jamais ou si je faisais prévaloir mes droits sur lui avant qu'il fût prêt à m'avouer pour sa femme, à me donner la place qui m'est due... Ne me dites pas que je me suis trahie ! j'ai été si prudente... je me suis tenue cachée à ses yeux, même la nuit dernière où j'ai vu entrer le docteur, certaine que c'était pour lui, et où je me le représentais mourant, sans un regard ou un mot de moi pour l'aider à supporter ses souffrances... il était malade, n'est-ce pas ?... mais il va mieux; je l'ai vu très faible, chancelant, différent de lui-même, différent de l'homme fort et trop... trop beau, qui m'a tordu le cœur dans sa main d'acier... et l'a rejeté !

Des sanglots la secouèrent; elle s'arrêta, ne pouvant plus dire ni sa terreur ni son angoisse, mais toute sa personne exprimait l'un et l'autre, et plaignant sa misère, je dis doucement :

— Votre amour s'est déversé sur un cœur très inconstant, mais vous avez des droits qui doivent vous assurer son appui... Il est une personne qui défendra ses droits et vous aidera à les établir.

— Sa tante, dit-elle en hochant la tête. Elle ne peut rien, à moins... son émotion s'accrut. Ont-elles... ont-elles trouvé l'argent ?

Je ne pus la tromper, elle avait lu la vérité dans mes yeux.

— Et...

— N'y comptez pas; il leur a déplu... elles ne peuvent être généreuses envers lui maintenant.

Elle retomba du haut de ses espérances, comme si sa vie eût été fauchée à la base.

— C'était mon seul espoir !... Avec cet argent dans la main... un peu de cet argent, j'aurais osé affronter sa colère; j'aurais pu gagner un peu de son affection, mais maintenant... je n'ai plus autre chose à attendre qu'une rebuffade... je n'ai rien à espérer... Il faut demeurer Bess la mercière.

— Je n'ai pas dit que Miss Quinlan fût votre protecteur.

— Qui alors... qui ?

— Le Maire Pacquard !

Et je lui dis tout !

Tout le monde connaît les résultats de l'élection par laquelle le président Pacquard gagna son siège, mais peu de personnes en dehors de celles mentionnées dans cette histoire, savent pourquoi son retour d'un voyage dans l'Etat de Minesota ramena dans les yeux de sa femme une lueur brillante et plus durable que la nouvelle de son étonnant triomphe politique.

Il avait établi les faits par lesquels les droits de M. Steele sur Mrs Pacquard étaient annulés, et Bess rentrait dans les siens, sinon dans le cœur et les affections de son triste mari.

Il y a pourtant des moments où je n'en désespère pas. La maladie produit chez l'homme un changement appréciable, et il me semblait, d'après ce que Mrs Brainard m'avait dit un jour, après avoir pu, grâce à la bonté des Miss Quinlan, mettre dans ses mains une des valeurs convoitées, que les yeux de son mari commençaient à voir clair et qu'il découvrait enfin des charmes chez sa femme si longtemps négligée. Rien d'étonnant à cela, car avec l'espoir et grâce aux toilettes dont les Misses Quinlan prenaient plaisir à la parer, Bess devenait remarquablement belle.

Je restai avec Mrs Pacquard jusqu'à son départ pour la capitale. Je restai pour jouir du bonheur de ces cœurs réunis et recevoir la récompense matérielle qu'ils me forcèrent à accepter.

Une des occupations à l'aide desquelles je faisais fuir les nombreuses heures où je me trouvais seule, fut de comprendre le chiffre qui avait tenu une si grande place dans le drame joué devant mes yeux.

Il était très simple. Avec le diagramme et l'exemple suivant et l'indication d'une particularité quant à son emploi, vous comprendrez tout de suite ses complications apparentes.

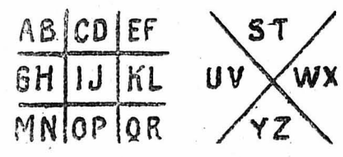

Chaque lettre est représentée par la portion de la grille qui la contient. Le point indique que la lettre utilisée est la seconde de la division indiquée.

La particularité à laquelle je fais allusion est celle-ci; à chaque mot, le papier est tourné dans la main vers la gauche, ce mouvement alternant le dessin de la grille et la direction des angles ou des carrés qui symbolisent les différentes lettres.

Exemple: □V□>VU<

Phrase écrite par Mrs Pacquard et présentée à M. Steele.

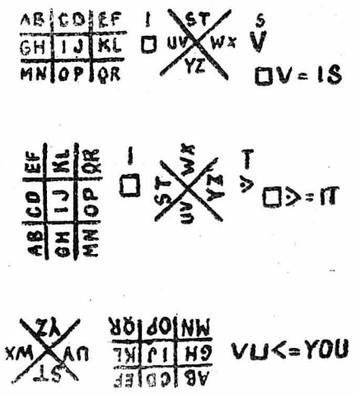

La confusion créée par ce mouvement giratoire m'empêcha donc de résoudre le mystère la nuit où je tentai d'appliquer à ce cryptogramme, avec des résultats si peu satisfaisants, la méthode qui avait servi à lire celui du « Scarabée d'or ».

FIN

Lettre soleuroise

(De notre corresp.)

Poisson d'avril. — Le « Rosinlithal ». A Granges. — Des renards.

En ce premier jour d'avril, on ne sait trop à qui se fier, même nos journalistes les plus sérieux cultivent la farce du poisson d'avril ; le « Petit Jurassien », par exemple, n'annonçait-il pas gravement à ses lecteurs ébahis qu'on allait faire sauter la grande cheminée de l'ancienne tuilerie à Moutier, comme si en ces temps de crise il n'y avait pas avantage à vendre ces 60 mètres de briques plutôt que de les réduire en poussière ; à supposer du reste qu'il puisse être question de démolir une des plus grandes cheminées d'usine de la Suisse.

Est-ce dans la même catégorie de nouvelles qu'il faut ranger l'annonce d'un journal de Soleure qui donne rendez-vous aux amateurs de l'automobile de Balsthal pour l'inauguration du service régulier entre cette localité et Rosières ; la cérémonie devait avoir lieu samedi ; il est vrai qu'elle est attendue depuis longtemps ; deux doubles courses seront organisées et les haltes seront celles de l'ancienne diligence, c'est-à-dire, aux bureaux de poste ; le prix de la course sera de dix centimes par kilomètre ; espérons qu'il s'agit d'autre chose que d'un poisson d'avril, car le petit et joli vallon de « Rosinli » si mal desservi jusqu'à présent, mérite bien ce progrès.

A propos de poisson d'avril, on sait quelle est l'origine de cette coutume ; il est vrai qu'on l'explique de différentes manières, mais la plus probable est celle qui veut qu'elle ait pris naissance à la fin du XVIme siècle à l'époque où l'année cessa de commencer le 1er avril ; pendant un séjour qu'il fit en Roussillon, en 1564, le roi de France, Charles IX rendit une ordonnance en vertu de laquelle était reporté au 1er janvier le premier jour de l'année ; par suite de ce changement, les étrennes ne se donnèrent plus qu'au jour initial de janvier et le 1er avril, on ne fit plus que des félicitations qui tournèrent bien vite à la plaisanterie aux personnes qui s'accommodaient mal de la modification ; on fit mieux, on s'amusa à les mystifier par des cadeaux simulés ou par de faux messages et comme au mois d'avril le soleil quitte le signe zodiacal des poissons, on donna à ces simulacres le nom de «poissons d'avril».

Il est évident que nous préférons cette explication qui a une teinte scientifique à toutes celles qui ont été données et qui sont entachées d'une haute fantaisie.

Ce qui sert absolument du domaine de la fantaisie, c'est le vœu que viennent d'émettre, avec beaucoup de raison, les Welsches habitant Granges d'avoir un culte en leur langue ; il s'agit des catholiques puisque les protestants de langue française possèdent le leur depuis longtemps.

A Granges aussi, on s'occupe de la rénovation de l'église catholique ; il y a bien une difficulté, celle de trouver actuellement la somme de 200,000 francs qui serait nécessaire ; dès maintenant on a décidé que tous les legs qui seraient faits sans destination spéciale, iraient au fonds de la restauration.

Pour finir, une petite histoire qui n'irait pas mal dans les « poissons d'avril », si elle ne s'était pas passée il y a quelques jours déjà. Un particulier de Rothacher s'en revenait à la maison à vélo lorsqu'il fut assailli par quatre renards affamés qui se jetèrent sur lui cherchant à le désarçonner ; ils n'y parvinrent pas, mais le malheureux rentra au domicile conjugal, les vêtements en lambeaux et dans un triste état ; on se demande encore s'il s'agissait de chiens furieux ou peut-être de renards à deux jambes ?

Le temps en mars

Le mois qui vient de se terminer a été fort capricieux. Les deux premières décades ont donné une température élevée, vraiment printanière, mais la dernière décade est redevenue hivernale, digne d'un mois de décembre. Il a neigé journellement à partir du 21.

La moyenne générale du mois est néanmoins supérieure de un degré à la normale, grâce aux belles journées du milieu de cette période. Elle a été de 4°,3 à notre station. Les mois de mars 1921, 1920, 1913, 1912 et 1911 ont été plus chauds, mais ceux de 1917, 1915 et 1909 beaucoup plus froids. Jusqu'ici, c'est le mois de mars 1921 qui fut le plus doux (6°,5) et celui de mars 1917 le plus froid (1°,6). Les autres se rapprochent plus ou moins de l'actuel.

La température a subi une hausse importante du 5 au 7 et du 13 au 20 mars ; des chutes notables se sont produites les 2 et 3, du 9 au 11 en enfin du 21 au 31, cette dernière la plus durable et la plus accentuée. La journée la plus chaude a été celle du 6, avec un maximum de 17°,5 et la plus froide celle du 24 avec un minimum de —4°,5, donnant ainsi un écart thermique de 22 degrés à l'ombre et à l'air libre.

La chute des pluies et neige a été abondante en ce dernier mois. Nous avons recueilli 95 millimètres d'eau et cela au cours de 17 journées, dont 10 neigeuses. La plus forte chute journalière : 37 mm. s'est produite le 9 mars. Du 21 au 31 (et le 1er avril encore) il a neigé chaque jour. Ce fut un véritable retour d'hiver. Mais ce régime a été préférable à celui beaucoup trop sec de ces deux dernières années. La couche de neige sera donc importante dans les montagnes, comparée à celle des hivers précédents.

Elevée au début du mois, la pression barométrique s'est abaissée ensuite et est restée basse constamment durant la seconde quinzaine. La moyenne du mois est ainsi demeurée inférieure de 2,5 mm. à la normale et l'écart entre le point le plus haut, du 3, et le point le plus bas, du 26, est de 27 millimètres, chiffre assez important. Les principales dépressions se sont produites du 5 au 8 et du 19 au 31, avec de nombreuses fluctuations. C'est donc un régime contraire à celui des années sèches précédentes. Les courants athmosphériques se sont aussi montrés variables et très partagés, avec une certaine prédominance au vent de l'ouest. De même, la nébulosité a été forte, les journées claires très rares.

Tel fut ce dernier mois de mars, bien commencé, bien continué et mal terminé ! Mais ne nous plaignons pas trop, l'eau ne sera, au moins, pas aussi rare que ces dernières années et les beaux jours reviendront quand même.

(G. I. Station du Jorat.)

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— Délibération sur l'homologation du concordat de Louis Mora, cordonnerie populaire, au Locle. Commissaire : Henri Rosset, agent d'affaires, au Locle. Jour, heure et lieu de l'audience : mardi 4 avril 1922, à 11 heures, au Château de Neuchâtel, Salle du Tribunal.

— Bénéfice d'inventaire de Bastaroli Bernardo, époux de Marie-Elise née Frantz, à La Chaux-de-Fonds, décédé le 18 février 1922, à Paris. Inscriptions au greffe de la justice de paix de La Chaux-de-Fonds jusqu'au 5 mai 1922 inclusivement.

— L'autorité tutélaire du district du Locle a nommé le citoyen René Fallet, directeur de l'Assistance communale, au Locle, tuteur de dame Mina Perret, à l'Asile de Béthesda près Lausanne.

— Contrat de mariage entre René-William Sutter, directeur de banque, et Marie née Gressot, tous deux à Fleurier.

— Contrat de mariage entre Rossinelli Maurice-Paul, reviseur-comptable, et dame Clara Rossinelli née Huber, tous deux à Neuchâtel.

— 21 mars. Ouverture de faillite de Gidiuli-Frisone Catharina, épouse de Michel, anciennement à La Chaux-de-Fonds, actuellement en Italie. Expiration du délai des productions : 28 avril 1922. Première assemblée des créanciers : vendredi 7 avril 1922, dès 14 heures, dans la salle d'audiences des Prud'hommes.

— Séparation de biens entre Georges-Christian Krebs, boulanger, à La Chaux-de-Fonds, et son épouse dame Jeanne née Rufener.

— 23 mars. Clôture de succession répudiée de Jules-Albert Rossel, quand vivait, voyageur, à La Chaux-de-Fonds.

— Contrat de mariage entre Matthey Jules-Albert, horloger, et Vuille-dit-Bille Lucie-Amanda, tous deux à La Chaux-de-Fonds.

— 27 mars. Clôture de faillite de Auguste Wullimann, horloger, à Colombier.

— L'autorité tutélaire du district du Locle a nommé Mlle Emilie Golay, au Locle, tutrice de Madeleine-Irma Golay, au même lieu.

— L'autorité tutélaire du district de Boudry a prononcé la main-levée de l'interdiction de Pizzera Marie, célibataire, décédée à l'hospice de Perreux le 25 février 1922, et libéré le tuteur, Jules Verdan, agent de droit, à Boudry.

— Contrat de mariage entre Henri-César Fabry, négociant, et Jeanne-Suzanne Clavel, tous deux à La Chaux-de-Fonds.

Publication scolaire

Poste au concours

La Brévine. — Poste d'institutrice de la classe mixte du Bois-de-l'Halle. L'examen de concours sera fixé ultérieurement s'il y a lieu. Entrée en fonctions: 1er mai 1922. Offres de service jusqu'au 8 avril au président de la commission scolaire, à La Brévine, et en aviser le secrétariat de l'instruction publique.

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

— La raison A. Annen, successeur de E. Annen-Gueissaz, à la Côte-aux-Fées, fabrique de pierres fines pour l'horlogerie et exportation, est éteinte ensuite de renonciation du titulaire.

— La raison Charles Gindraux, épicerie et mercerie, à Saint-Blaise, est radiée ensuite de départ du titulaire.

— La raison Jules Hotz, maison de nouveautés pour dames, à Neuchâtel, est radiée par suite de renonciation du titulaire.

— La raison Catharina Gidiuli-Frisone, primeurs, fruits et légumes, à La Chaux-de-Fonds est radiée d'office ensuite de faillite.

Les OCCASIONS OFFERTES dans notre succursale

Rue de la Treille 5

font sensation

PROFITEZ, dès maintenant, de vous chausser avantageusement

dans nos fins de séries qui sont sacrifiées pour dames, messieurs et enfants

Chaussures Th. FAUCONNET S. A.

NOUVEAU

Corsets pour Dames fortes (dos d'une pièce sans laçage et avec ceinture ventrière. Article breveté dans tous les pays.) Exclusivité réservée à la maison

J.-F. REBER

BANDAGISTE Terreaux 8, Neuchâtel

CORSETS en tous genres Modèles soignés Coupe anatomique

Confiture de Saxon

ABRICOTS

le demi-kilo

fr. 1.--

Quantité limitée

Succursales PETITPIERRE

QUI POURRA SUBSISTER ? Apoc. 6: 17

Telle sera la question à laquelle répondra le pasteur AUGSBOURGER dans sa conférence du 5 avril, à 20 h., à la Chapelle des Terreaux

Allons nombreux écouter ce développement

Foire Suisse d'Echantillons

22 AVRIL Bâle 2 MAI 1922

Commerçants! Faites vos achats à la Foire Suisse

Vous y avez intérêt et vous rendez ainsi service à l'industrie du pays en lui procurant du travail. Réductions sur les prix des billets de chemin de fer.

Cartes d'acheteur Frs. 3.- par le Bureau de la Foire et auprès du Bureau Officiel de Renseignements à Neuchâtel

A VOS PARENTS, A VOS AMIS, A tous ceux qui souffrent, de Rhumes, Maux de Gorge, Laryngites, Bronchites, Catarrhes, Grippe, Influenza, Asthme, etc. comme à tous ceux qui veulent les éviter vous recommanderez chaudement

LES PASTILLES VALDA

Si vous en avez vous-même, ne fût-ce qu'une seule fois, éprouvé la remarquable efficacité MAIS, DITES LEUR BIEN de n'employer, comme vous, que les

PASTILLES VALDA VÉRITABLES

Vendues seulement dans toutes les Pharmacies EN BOITES DE 1.90 PORTANT LE NOM VALDA

Fraises

La sorte « Mme Moutôt » donne avec ses fruits d'une grosseur de pêches et d'un arôme exquis certainement le plus grand rendement. J'offre des jeunes plants, qui donneront déjà au début de cet été une belle récolte, les 100 pièces Fr. 12.50, les 25 pièces Fr. 3.25 avec mode de culture ; ainsi que des

Framboises

de la sorte « Goliath » avec de gros fruits rouges foncés ; j'offre des jeunes plants, 35 c. la pièce, les 100 pièces Fr. 30.—.

Cultures de fraises, LIEBEFELD p. Berne. JH 20361 B

AVIS DIVERS

Ce soir A L'APOLLO LE SAC DE ROME

Joséphine !

— As-tu vu la belle blouse que j'ai achetée samedi ?

— Mais non, ma chère Marguerite, je ne l'ai pas vue du tout. Qu'est-ce que c'est ?

Joséphine : C'est une belle blouse en crêpe de Chine peint. Je n'ai encore jamais vu quelque chose de pareil.

Marguerite : Mais c'est vraiment superbe ! Vois-tu, c'est garanti au lavage. C'est vraiment quelque chose de nouveau.

Joséphine : C'est vrai, elle est superbe ta blouse en crêpe de Chine. Mais combien as-tu payé ça ! Je suis persuadée que cela t'a coûté 20 fr.

Marguerite : Mais non, ma chère Joséphine, elle ne coûte que 13 fr. 50. C'est une grande occasion.

Joséphine : Où as-tu acheté cela ?

Marguerite : C'est au Magasin Jules Bloch, à Neuchâtel, que j'ai trouvé cette merveille.

Joséphine : Ah ! au magasin Jules Bloch. Oui, je le connais. J'y ai acheté dernièrement un joli costume en gabardine à 59 fr. 50, mais je n'ai pas songé à prendre encore une blouse. Je vais demain en ville et je ne manquerai pas d'aller voir ces jolies blouses à 13 fr. 50, telles que la tienne. J'ai eu l'intention, lorsque j'ai acheté mon costume, d'acheter aussi du tissu, car il y en a un très grand choix et j'ai vu une superbe gabardine en 130 cm. de large au prix de 7 fr. 80 le mètre en toutes sortes de couleurs. Seulement, réflexion faite, j'ai trouvé que ces costumes sont vraiment avantageux, et M. Bloch lui-même m'a assurée que c'est une superbe occasion. Il y a un très grand choix, seulement M. Bloch m'a dit qu'il regrettait de ne pas pouvoir satisfaire tout le monde par cette belle vente, parce qu'il n'a pu obtenir que 120 pièces et qu'il en part tous les jours.

Marguerite : Ecoute, si tu passes demain voir ces blouses, tu regarderas également les frottés qu'on y vend dans les prix de 4 fr. 60 à 5 fr. 40. C'est vraiment superbe, et d'une qualité de toute beauté. Je n'ai jamais vu un choix pareil. Une de ces demoiselles m'a dit qu'ils en ont au moins 60 dessins et couleurs différents. Puis, c'est fort possible que j'aille avec toi en ville, car j'ai oublié d'acheter, chez M. Bloch, de cette belle toile macco qu'il vend actuellement 1 fr. 45 le mètre. Je veux profiter d'en acheter au moins 30 mètres pour me faire de belles chemises. Tu sais, je ne comprends pas comment M. Bloch peut nous offrir toujours de si belles choses à des prix aussi bas que cela ! Il faut croire qu'il sait vraiment profiter des belles occasions dont il fait bénéficier ses clients. Au revoir, Joséphine ; alors, dis-moi un mot avant de partir demain.

JULES BLOCH

Magasin de Soldes et Occasions

NEUCHATEL

On cherche capitaux

en vue de la fondation d'une

Société anonyme

ayant pour but la fabrication d'objets d'un emploi courant. Entreprise seule en son genre en Suisse ; belles perspectives d'avenir. Affaire très sérieuse. Référence de banque. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Edouard GIRARD, Côte 2, Neuchâtel. FZ 443 N

Cours de coupe et de couture pour dames et demoiselles

RUE DU MOLE 1

COURS D'ENSEMBLE, 18 avril
COURS PARTICULIERS
COURS POUR JEUNES FILLES DÉSIRANT FAIRE UNE ÉTUDE D'UNE ANNÉE

S'inscrire d'avance Mme CAVERSASI, prof.

DÈS VENDREDI 7 AVRIL A L'APOLLO DÈS VENDREDI 7 AVRIL

Jackie le gosse infernal

Le petit compagnon de CHARLOT

Prochainement : L'ASSOMMOIR d'Emile Zola

RIDEAUX

GRANDE VENTE RÉCLAME à des prix très réduits

Cantonnières Madras, en 80 centimètres, depuis fr. 12.- la fenêtre

L. DUTOIT-BARBEZAT

Treille 9, 2me étage

KUFFER & SCOTT NEUCHATEL

Chemises couleur, 2 cols, façon moderne, 11.-

Escompte 5 % en timbres S. E. N. J.

Sang de Bouleau

Sève de bouleau des Alpes naturel avec arnica

Produit le plus parfait de nos jours

Soins de la chevelure

Droits réservés 46225

Spécifique sûr et rapide pour chute des cheveux, pélicules, cheveux gris, chevelure clairsemée, voire calvitie. Plus de 2000 attestations et commandes après premier essai pendant les six derniers mois. Flacons de Fr. 2.50 et Fr. 3.50. Crème de sang de Bouleau pour cuir chevelu, en pots de 3 fr. et 5 fr. — Schampoing de bouleau 30 c. Savon de toilette aux herbes des Alpes, qualité extra fine, Fr. 1.—. Vente : Centrale d'herbes des Alpes au St-Gotthard, Faido.

Camionnage

GRAU & OBERSON

Commissions - Expéditions pour TOUS PAYS

DÉMÉNAGEMENTS

CAMION-AUTOMOBILE avec déménageuse

Se recommandent

BUREAU: Fbg. du Château 2 Téléphone 7.42

ABONNEMENTS pour le 2me trimestre

Paiement, sans frais, par chèques postaux,

jusqu'au 5 avril

En vue d'éviter des frais de remboursements, MM. les abonnés peuvent renouveler dès maintenant à notre bureau leur abonnement pour le 2me trimestre, ou verser le montant à notre

Compte de chèques postaux IV. 178

A cet effet, tous les bureaux de poste délivrent gratuitement des bulletins de versements (formulaires verts), qu'il suffit de remplir à l'adresse de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, sous chiffres IV. 178.

Le paiement du prix de l'abonnement est ainsi effectué sans frais de transmission, ceux-ci étant supportés par l'administration du journal.

Prix de l'abonnement Fr. 3.75

Prière d'indiquer lisiblement, au dos du coupon, les nom, prénom et adresse exacte de l'abonné.

ADMINISTRATION de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

POLITIQUE

France

Situation nette

En commentant le discours du président du conseil à la Chambre, le «Journal des Débats» dit :

M. Poincaré s'est affirmé avec toute la netteté désirable sur le principal. Il a déclaré sans ambages, et aux applaudissements de toute la Chambre, que la France allait à Gênes parce qu'elle avait promis d'y aller, parce qu'elle avait sa place à tenir et son mot à dire quand il s'agit de travailler à la restauration économique de l'Europe, mais qu'elle n'y resterait pas si l'on sortait de l'ordre du jour fixé d'avance pour aborder la question des réparations qui nous sont dues et des traités qui nous les assurent. Il n'y a eu dans son langage ni équivoque ni incertitude ; chacun est prévenu, et nous ne voyons pas ce qu'on pouvait, au point où nous en sommes, dire de plus net ou de plus énergique. Nous n'ambitionnons pas de ces « succès diplomatiques » qui ont des lendemains décevants; M. Poincaré a repoussé les lauriers que lui décernent libéralement les ministres allemands dans une intention qui ne trompe personne. En matière de politique étrangère les chefs de gouvernements alliés n'ont pas à remporter des victoires les uns sur les autres, non plus que les chefs de partis à l'intérieur de chaque Parlement. L'intérêt commun doit passer avant tout, et quand il se produit ce que M. Poincaré a appelé des « malentendus », le rôle de chacun est de travailler à les éclaircir en toute franchise et non de chercher à en tirer avantage, — avantage toujours précaire et gros de dangers pour plus tard.

En dépit de toutes les précautions et de toutes les bonnes volontés, il reste que le programme de la conférence de Gênes est tellement chargé qu'il laisse place à l'imprévu. Mais c'est justement le rôle de ceux qui nous y représentent de ne pas se laisser surprendre ou démonter par les manœuvres des uns ou les improvisations des autres. S'il est vrai qu'un homme averti en vaille deux, il est permis de compter que nos délégués à Gênes seront à la hauteur de leur mission, car ils sont amplement prévenus. L'état d'esprit du pays est d'ailleurs excellent, en ce sens qu'il ne s'attend pas à des résultats miraculeux. Il ne sera pas déçu si les travaux de la conférence n'arrivent pas à résoudre même la sixième partie des problèmes qui lui sont soumis. Les questions économiques et financières ne se règlent pas en six semaines, même avec le concours de tous les experts du monde. Il faut un travail long, assidu et ingrat pour relever les pays tombés dans le néant économique, comme la Russie, ou simplement dans les abîmes du change effondré, comme l'Autriche. Réorganiser économiquement un pays, c'est y réorganiser les conditions du travail et du capital. Elles sont présentement médiocres même chez ceux qui paraissent les moins atteints. Tout cela n'améliorera que la confiance mutuelle, mais la première base de la confiance mutuelle entre peuples comme entre particuliers, c'est le respect des engagements pris et des signatures échangées. Nous en revenons toujours là, parce qu'en dehors de cela il n'y a que de l'orviétan.

Grande-Bretagne

Mme Lloyd George est réélue

LONDRES, 2. — Mme Lloyd George a été réélue membre du Conseil municipal de Criccieth, dont elle faisait partie depuis quelques années. Elle est arrivée seconde sur la liste, avec 604 voix. Une autre femme venait en tête, avec 614 voix.

Les grands hommes ont quelquefois leur heure de défaillance

Un Russe sorti du paradis bolchéviste nous écrit sous ce titre :

Le conseil suprême, à Cannes, du 6 janvier, a déclaré soluble le problème de reconstruction de la vie économique normale, et il a cru possible d'aborder pratiquement la reconstruction de l'Europe avec la collaboration des bolchévistes.

Les faits parlent d'eux-mêmes.

Nous serons bientôt à même de juger du résultat de ces faits. Nous ne nous étonnons pas de la démoralisation actuelle de notre siècle malade. Mais ce qui est un comble pour nous, c'est de voir que des gens de première force en politique se montrent d'une légèreté si inconcevable dans leurs jugements, tout comme de pauvres lapins hypnotisés devant la gueule d'un boa...

Il doit être clair cependant pour tout le monde civilisé que tout travail en commun avec les bolchévistes est vain et que cette collaboration aura seulement comme résultat unique l'agrandissement graduel de la crise actuelle en Europe et amènera infailliblement la paralysie de la vie sociale et économique en Russie et le triomphe de la force de destruction d'une bande de démagogues criminels.

Toutes les conventions des gouvernements européens avec les communistes russes soutiendront artificiellement leur dictature en Russie, et le peuple russe seul, par ce fait, marchera à sa ruine complète, surtout sans aucun secours de l'étranger.

Le rétablissement du travail et de la production en Russie est seulement possible en reconnaissant le principe de la propriété privée et celui de la liberté individuelle et la défense de ces principes par un gouvernement qui pourrait s'appuyer sur la confiance du peuple.

Les richesses innombrables qui appartiennent au peuple russe ne peuvent pas être l'objet d'affaires commerciales pour le parti bolchéviste seul, qui ne se maintient au pouvoir que grâce à une terreur sans précédent dans l'histoire.

Les propriétaires des entreprises russes financières, commerciales et industrielles et tout le peuple ne reconnaîtront jamais des accords signés par ce parti de bandits.

La lutte qui s'est engagée et qui dure encore avec les bolchévistes n'est pas près de finir, parce que c'est la lutte pour les intérêts de l'Etat, pour les droits légaux de la Russie de l'avenir et pour l'inviolabilité de la propriété privée des citoyens comme partout au monde, quelles que soient les décisions qui seront prises à la conférence de Gênes.

Pour parler net, si l'on ne veut pas reconnaître la vérité de ce qui précède, il faudra avouer que « le pillage en plein jour » est un événement tout à fait normal et rationnel.

NIJAL.

Biomalt

Au printemps !

Prenez du Biomalt. Il purifie le sang et les sucs et fortifie les nerfs. Le Biomalt opère sur l'organisme comme une lumière solaire qui exercerait à l'intérieur du corps débilité son action curative et reconstituante. Le Biomalt est en vente partout au prix de Fr. 2.— et Fr. 3.50 la boîte.

ÉTRANGER

Une octogénaire carbonisée. — Mlle Anne-Marie Ryner, propriétaire, âgée de 82 ans, vivait dans sa propriété avec son frère Pierre, âgé de 77 ans, à Lomprat, commune de La Voute-Chilhac, Haute-Loire.

Tous les soirs avant de se coucher, Mlle Ryner enveloppait une brique chaude dans un journal pour la mettre dans son lit.

Dimanche, vers 2 heures du matin, des cris de douleur s'échappaient de la chambre de l'octogénaire. Son frère voulut aller lui porter secours, mais il lui fut impossible d'intervenir ; toute la maison était en flammes. Il n'eut que le temps de se sauver par la fenêtre et bientôt la maison s'écroulait. On retrouva le cadavre de Mlle Ryner horriblement carbonisé.

La brique trop chaude avait communiqué le feu aux draps de l'octogénaire, déterminant ainsi l'incendie de la maison.

Le muet parle et sa femme meurt. — Un commerçant de Palerme avait perdu la parole au cours d'un torpillage. Or, il vient de la recouvrer, en voyant un enfant tomber de son berceau et en faisant un effort désespéré pour appeler à l'aide.

Par contre, sa femme éprouva une telle émotion en entendant parler son mari, qu'elle s'évanouit et mourut.

Deux mères pour un seul enfant. — Les deux sœurs siamoises, Rosa-Joséphe, sont décédées sans testament. Or, Rosa, veuve d'un officier allemand, en a eu un fils, Franck, tandis que Joséphe était restée, légalement, demoiselle.

Certains parents des défuntes ayant l'intention de réclamer une part de l'héritage de la dernière, l'avoué de Rosa et de Josepha affirme qu'il serait logique de prétendre que le jeune Franck est le fils des deux jumelles, en raison de la communauté de certains de leurs organes et étant donné que toutes deux l'ont allaité.

Comme l'héritage dépasse 200,000 dollars, il est probable qu'on verra se dérouler un curieux procès.

Cambridge a battu Oxford. — La célèbre épreuve annuelle d'aviron, qui met aux prises, sur la Tamise, les équipes des deux universités rivales de Cambridge et d'Oxford — c'est le match sportif annuel le plus vieux du monde — s'est disputée samedi pour la soixante-quatorzième fois.

Les « Cambrians » étaient grands favoris et ce sont eux, en effet, qui ont remporté la victoire, gagnant de plus de quatre longueurs devant les « Oxonians ». La durée de la course a été de 19 m. 27 s.

Chasse à la bécasse. — Nous signalerons aux disciples de Saint-Hubert le beau résultat obtenu cet hiver en un jour par deux chasseurs dans la province de Dreuthe, en Hollande. Cent vingt bécasses... et il paraît que ce n'est même pas un record ! (« Chasse et pêche », de Bruxelles, n° 43, avec photographie du tableau.)

En Albanie, sur la côte, à Corfou, et sur les bords de la Marmara, après une grosse chute de neige, nous savions qu'on pouvait obtenir de ces hécatombes, mais j'ignorais que la Hollande fût un pareil paradis pour les chasseurs de la dame au long bec. L.

Chronique féminine

(« Gazette de Lausanne ».)

Tandis qu'en Angleterre la Chambre des Lords accueille les Ladies, le Sénat en France, paraît peu pressé de s'occuper du vote des femmes. Voilà trois ans, pourtant, que la Chambre s'est prononcée pour l'affirmative. Mais le Sénat a ses raisons que la raison ne connaît pas. On nous avait annoncé le débat pour le 28 février écoulé. Il est vrai qu'avant la date fixée, M. Alexandre Bérard, le rapporteur, s'est cassé le bras. Comme il n'est point favorable au projet, les féministes se seraient volontiers passés de lui. Toutefois, on ne discute pas un rapport en l'absence du rapporteur. L'affaire a été renvoyée. Et maintenant, on ne sait plus du tout quand elle passera.

En attendant, les suffragistes de France, semblables aux vierges sages de l'Evangile, ont rempli leurs lampes d'huile et les gardent allumées pour une veillée qui peut être longue. Une grande manifestation en faveur du suffrage, organisée par le Conseil national des femmes de France, a eu lieu à la Sorbonne. « Le Droit des Femmes », « La Française » mènent campagne, publient des articles de circonstance. Ces deux journaux qui marchent la main dans la main gardent chacun son allure particulière : le premier plus grave, plus pondéré, le second plus alerte, pétulant d'une jeunesse dont il a parfois les hardiesses vives.

En ce moment affluent dans les bureaux de ce journal, venant des quatre coins de la France, les cartes de visite des partisans du vote féminin. Tous ayant fait suivre leur nom de leur profession de foi : « suffragiste » ! Ces cartes seront portées au palais du Luxembourg. On espère en amonceler un tas imposant afin d'impressionner ces Messieurs.

On publie les déclarations des défenseurs notables du projet. On cite des noms. Le plus important, sans contredit, est celui de M. Poincaré. Que cet homme d'une intelligence si lucide et avertie, que cet homme froid, équilibré, réfléchit ait pris parti pour les femmes, c'est un bel atout dans leur jeu. Voilà de quoi faire pencher vers l'affirmative des gens indécis.

Enfin, « La Française » a ouvert dans ses colonnes une enquête et demande à toutes les femmes que leurs talents ont mises en vedette si elles sont féministes ou pas, et pourquoi. Les réponses arrivent, motivées, et de ce fait intéressantes et variées. Bien rares celles qui se désolidarisent du mouvement. Et encore, quand cela se produit, est-ce plutôt le fait d'un malentendu. Si l'on pousse à l'extrême n'importe quelle idée, on arrive tôt à l'absurde, tragique ou comique au gré de chacun. Ainsi du féminisme. C'est le trahir que de l'exagérer. Or, c'est à son exagération que s'adressent les critiques.

Je veux citer ici l'une des réponses obtenues. Elle me paraît concilier d'une manière heureuse des sentiments contradictoires, ou tenus pour tels.

« Mon cœur n'est pas féministe, écrit Mme » Burnat-Provins, l'auteur du « Livre pour » Toi ». Passivement, par atavisme peut-être, » je respecte la vieille loi naturelle. Mais ma » raison est devenue féministe parce que j'ai » été témoin de trop d'injustices, et j'estime » que la femme, surtout celle qui est seule » dans la vie, ne doit pas subir une douloureu- » se oppression... On peut regretter que la lut- » te en arrive à briser l'harmonie qui devrait » exister tout naturellement entre les sexes, on » peut regretter surtout que certains hommes » aient si peu compris leur tâche que, dans la » société, la femme en soit arrivée à un degré » d'infériorité qui ne peut plus se maintenir. » Mais, le mal étant fait, il est impossible de ne pas approuver votre effort. »

Lisez cela, femmes heureuses, et comprenez qu'on n'a pas le droit, parce qu'on est soi-même à l'abri, de déserter la cause des autres femmes : elles ont tant besoin, elles, d'être protégées. Fr. M.-B.

Comment faire parvenir les secours en Russie ?

Le docteur Edmond Lardy, à Bevaix (Neuchâtel), nous écrit :

Depuis le commencement de l'année, il y a quelque chose de changé en Russie, un imperceptible progrès, des lettres arrivent enfin donnant quelques nouvelles de personnes dont on n'avait plus rien su depuis trois ou quatre ans.

Les affranchissements ne sont pas bon marché ! En janvier, dix mille roubles par lettre, en mars, une lettre à quinze mille, une autre à trente mille ! Cette dernière arrivée en neuf jours. L'important est que ces Suissesses mariées à des Russes et mères supplient leurs parents de venir à leur secours, la famille meurt de faim. Comment les secourir ?

De tous côtés on répond n'envoyez rien directement, cela n'arrive pas.

Je me suis adressé, il y a déjà quelques jours, à la direction générale des postes à Berne pour avoir des précisions au sujet d'envois directs. Elle m'a répondu : 1. que le service des mandats ou valeurs n'était pas rétabli, et qu'il était donc impossible d'envoyer de l'argent par voie postale ; 2. que les colis postaux contenant des effets ou des aliments peuvent être acceptés à destination de la Russie. Mais, sans responsabilité, sans valeur déclarée, ni remboursement. Il ne peut être expédié plus de deux colis par mois à des particuliers. Le contenu des envois doit être destiné à l'usage personnel des destinataires et non à un but commercial. Les colis doivent être cachetés soigneusement et emballés dans des caisses résistantes, de la toile ou du cuir. Ne pas emballer, quoi que ce soit avec de vieux journaux pouvant contenir une allusion aux soviets, ne pas mettre de lettre dans le paquet.

D'autre part, on peut aussi écrire au secrétariat central de la Croix-Rouge suisse à Berne, qui certainement fera parvenir les adresses de Suissesses à notre mission en Russie, laquelle toutes les fois où cela sera possible, viendra en aide à nos ex-compatriotes.

On pourra aussi s'adresser à l'« American Relieff fund Food Departement for Russia », 73, Eaton-Square, London S. W. England. Quand elle reçoit au moins une somme de dix dollars, cette société s'engage à faire parvenir d'une façon assez rapide des secours aux gens signalés. Les trois quarts en secours, un quart pour les frais généraux de l'œuvre.

Les personnes qui auraient des indications précises à donner sur le meilleur moyen d'envoyer des secours seraient bien avisées en le communiquant à la presse, car les demandes son nombreuses et généralement on ne sait que faire.

SUISSE

Navigation sur le Rhin. — Une communication du consulat suisse de Mannheim nous apprend que depuis quelques semaines le niveau du Rhin est suffisamment élevé pour permettre un trafic fluvial intense, même sur le Haut-Rhin. En effet, les bateaux peuvent être chargés jusqu'à 2 mètres de tirant d'eau. Le remorquage de la Ruhr à Mannheim s'élève à 40 marks par tonne, de Mannheim à Karlsruhe de 15 à 18 marks et jusqu'à Strasbourg de 38 à 45 marks. Quant aux marchandises expédiées d'amont en aval elles ne paient, comme auparavant, que des taxes restreintes.

BERNE. — De Tramelan, on annonce l'arrestation des deux cambrioleurs qui opérèrent mercredi soir à la laiterie Keller ; en outre, on a découvert trois autres complices, également des jeunes gens de 16 à 22 ans. Tous les cinq ont été transférés dans les prisons de Courtelary. Ils ont reconnu avoir commis entre eux cinq les quatre derniers cambriolages signalés, soit à la Société coopérative de consommation, au Moulin Brûlé, à la librairie L.-A. Voumard et à la laiterie Keller. Cette malheureuse affaire, qui aura son épilogue devant la cour d'assises, a jeté dans la consternation et le chagrin cinq honorables familles de la localité.

— La cour d'assises du Mittelland a condamné un médecin de Berne, pour viol et pour attentat à la pudeur, à 8 mois de maison de correction et à trois ans de privation des droits civiques.

— Les eaux de la Suze ont été empoisonnées. On a recueilli une centaine de poissons morts. La rivière est empoisonnée sur une longueur de plus de deux kilomètres. On a prélevé de l'eau afin de procéder à l'analyse chimique.

BALE-CAMPAGNE. — Au Conseil d'Etat, M. Spinnler, ingénieur et radical, a été élu à la place de M. Brodtbeck, socialiste.

ZURICH. — M. Funke, marchand d'appareils photographiques a été attaqué dans son magasin, à la Schipfe. Un nommé Gysin est entré dans le magasin et demanda à voir un appareil qui se trouvait dans la vitrine. Quand M. Funke se baissa pour le prendre, Gysin lui asséna un coup violent sur la nuque, avec une barre de fer, puis il prit l'appareil et se sauva. Un voisin poursuivit l'agresseur, et après une vive chasse à l'homme on l'arrêta. Gysin a avoué être l'auteur d'un important vol d'appareils photographiques, commis il y a quelque temps à Zurich. L'état de M. Funke est satisfaisant.

FRIBOURG. — L'avocat Silvio Molo, de Bellinzone, conseiller juridique de la Banque commerciale fribourgeoise à Fribourg, qui avait été mis en état d'arrestation par le juge d'instruction fribourgeois chargé de l'enquête dans l'affaire de la Banque commerciale en liquidation, a été mis en liberté provisoire moyennant caution de 5000 francs.

VAUD. — Deux nouveaux éboulements se sont produits lundi matin aux carrières d'Arvel, près de Villeneuve. A 2 h. 15 s'est éboulée la partie de droite formée de roches pourries et à 7 h. 15, la partie de gauche dont la chute était attendue depuis le premier éboulement. Le bruit a été considérable. Il n'y a pas eu de nouveaux dégâts. On considère ces deux éboulements comme une chose plutôt heureuse, car leur menace était une cause d'insécurité.

— L'assemblée générale de la Société du théâtre du Jorat, a décidé de s'associer à la commémoration, en 1923, du IIe centenaire de l'exécution du major Davel, le martyr de l'indépendance vaudoise, par la représentation, au théâtre du Jorat, à Mézières, d'un drame tout à la fois de glorification et d'expiation, qui sera écrit par M. René Morax, avec musique de M. Gustave Doret, décors et costumes de MM. Jean Morax et Aloys Hugonnet, peintres à Morges.

Contre les assurances allemandes

Lundi, M. de Rabours a déposé la motion suivante: «Le Conseil fédéral est invité à prendre les mesures rapides, soit en mettant un terme à leur activité, soit en prenant telles sanctions dictées par les circonstances, pour obtenir des compagnies d'assurances allemandes qu'elles donnent les garanties exigées par la loi pour la sécurité de leurs assurés en Suisse. »

Chronique zuricoise

(De notre corresp.)

Francophobie...

Qu'il y ait encore, à l'heure actuelle, dans la Suisse allemande, des particuliers atteints d'une francophobie aiguë, cela ne surprendra personne; d'un autre côté, il ne faudrait pas attacher à cela une importance quelconque, si certaines manifestations de gens qui ne pardonnent pas à l'Entente sa victoire n'avaient le très fâcheux inconvénient de provoquer des généralisations qui sont de nature à nous causer un préjudice sérieux. Qu'un journal rende compte, par exemple, d'une manifestation de francophobie quelconque, et immédiatement l'on aura la tendance, de l'autre côté du Doubs, de nous considérer tous tant les uns que les autres comme des germanolâtres irréductibles; c'est fâcheux, mais c'est comme çà.

A ce propos, une polémique — le mot est peut-être un peu gros — vient de se produire dans les journaux zuricois au sujet d'une lettre d'un fabricant de Thalwil, qui déclarait « urbi et orbi » ne jamais plus vouloir traiter affaires avec les Français, qui lui sont, à ce qu'il paraît, souverainement antipathiques. Si, pendant la guerre, des lettres de cette teneur ont été écrites de part et d'autre de la Sarine, aujourd'hui, elles ont quelque chose qui est bien fait pour surprendre, à un moment où l'on ne devrait songer qu'à l'apaisement des esprits et à l'œuvre de reconstruction économique; aussi notre industriel de Thalwil se montre-t-il plus royaliste que le roi, puisque les Allemands, qui, si je ne fais erreur, étaient hier encore les ennemis de la France, s'empressent de reprendre avec ce pays les relations économiques interrompues pendant plusieurs années. Et à quoi mènerait une attitude semblable à celle de notre Zuricois grincheux, à supposer qu'il ne fût pas seul de son espèce? A nous faire perdre encore les quelques marchés qui nous restent, les Allemands ne négligeant aucune occasion de s'imposer. Ecoutez ce qu'écrit à ce propos, en substance, un correspondant de la « Nouvelle Gazette de Zurich »:

« L'industrie dont je m'occupe a beaucoup exporté en France pendant la guerre, à tel point que nous n'avons pu satisfaire à toutes les demandes; nos clients français nous ont promis à mainte reprise de continuer à se servir chez nous une fois les hostilités terminées. Or, aujourd'hui, nos clients français nous écrivent que « les Allemands leur fournissent la même qualité », et ils se servent chez ces derniers. Les commerçants d'Allemagne ne font donc pas comme l'industriel de Thalwil; ils livrent volontiers à la France, et même plus ce sera, mieux cela vaudra, se disent-ils.

» Autre exemple. Une pièce de machine, qu'il faut remplacer souvent, n'est pas fabriquée en Suisse, mais par contre en Allemagne, en France, en Autriche et en Angleterre. Or, qu'est-il arrivé, A peine la guerre terminée, les fabricants de ces diverses nations se sont groupés en un faisceau international pour le maintien réciproque des prix ; cela n'était, bien entendu, pas à l'avantage de la Suisse. Ces industriels se sont donc mis d'accord déjà à un moment où les clauses des traités de paix n'étaient pas encore fixés, et ils ont discuté sans passion. Est-ce donc aux Suisses d'écouter leurs sympathies ou leurs antipathies, alors que les adversaires d'hier s'en abstiennent ? Nous voulons nous efforcer de contribuer pour notre part à l'œuvre d'apaisement, et non pas, guidés par un esprit mesquin et misérable, jeter de l'huile sur le feu. »

C'est dire que le citoyen de Thalwil n'a pas précisément une bonne presse, même dans la Suisse alémanique ; il importait avant tout de marquer que son cas est isolé, et qu'il serait injuste de juger à son aune industriels et commerçants zuricois. Après cela, qu'il vende sa marchandise aux Patagons ou aux Bassoutes plutôt qu'aux Français, ce n'est pas ce qui empêchera le monde de tourner.

CANTON

Les Bayards (corr.). — Ces derniers jours les examens en vue du certificat d'études ont eu lieu chez nous en présence de M. l'inspecteur des écoles. Ils ont donné un résultat très satisfaisant, à l'honneur du maître et de ses élèves. Tous ces jeunes, (17) à une exception près, ont décroché leur certificat.

La bourrasque du 1er avril au soir a été ici d'une remarquable violence ; elle a presque égalé celle, restée inoubliable, du 20 février 1879. Seulement elle a été beaucoup plus courte, mais néanmoins nous a procuré beaucoup de neige qui va disparaître grâce à la pluie qui tombe à présent avec abondance.

Et maintenant une mauvaise nouvelle : notre petite fabrique Zénith va se fermer. Nous savions bien depuis l'automne que le bail était résilié pour le 30 du courant avec la commune, mais nous pensions toujours qu'il se renouvellerait, sur de nouvelles bases peut-être. Il n'en est malheureusement pas ainsi et les 10 à 12 ouvriers qui s'y trouvaient encore ont reçu leur quinzaine samedi 1er avril. C'est évidemment l'état des affaires qui a précipité ce dénouement, mais serait-il permis d'espérer que tout pourrait s'arranger encore, avec une bonne volonté réciproque ?

La Chaux-de-Fonds. — M. Jean Barbier, licencié en théologie, a été consacré pasteur, dimanche. Le Grand Temple était comble et la cérémonie, présidée par M. Corswant, n'a pas manqué d'être émouvante. Elle fut embellie d'ailleurs par l'orgue et par le Chœur mixte. Le bureau du synode était représenté par trois membres. M. Barbier accomplit actuellement une suffragance à Tramelan.

Conseil général de la Commune

Séance du 3 avril

Utilisation des ports. — Le projet de règlement concernant l'utilisation des ports et de la navigation est mis en discussion.

M. Savoie-Petitpierre en salue avec plaisir la présentation, mais il estime trop élevée la finance mise à la charge des propriétaires ou détenteurs de bateaux. Il propose le renvoi à une commission pour l'examen de l'article 3 en particulier.

M. Turin critique aussi cet article. Le Conseil général doit chercher à faire des économies et non à frapper les contribuables. Il propose une taxe de 5 à 10 fr. au lieu de 10 à 20 francs.

MM. Dudan et Roulet appuient ces considérations.

M. Perrin, président du Conseil communal, ne croit pas exagérée la taxe proposée pour l'usage d'un port, c'est-à-dire de ce qui, en fait, est un garage. La commune vient de dépenser de 180,000 à 200,000 francs pour rendre le port plus sûr.

Après des remarques de MM. Savoie-Petitpierre, Dudan, Reutter, conseiller communal, (qui fait observer qu'il est naturel de demander aux intéressés et non à toute la population de servir une partie de l'intérêt des sommes dépensée pour nos ports), Bourquin et Favarger (qui critiquent l'article relatif aux contraventions), le projet est renvoyé à une commission composée de MM. Dudan, Turin, Droz, Savoie-Petitpierre et J. Guinchard.

Ventes de terrains. — Sont ratifiées deux promesses de vente passées avec MM. Jean Keller et Oscar Sandoz. Il s'agit de parcelles de terrain sises au sud de la route du Bois de l'Hôpital et cédées à 5 fr. le mètre carré.

Est ratifiée aussi la vente par voie d'enchère publique à la société hoirs Clerc-Lambelet et Cie à Neuchâtel d'un terrain de 3432 mètres carrés situé au Tombet (Peseux) pour le prix de 22,000 francs.

Emplacement du crématoire. — M. P. Wavre développe la motion Krebs (le motionnaire étant malade). Il désire savoir quelle est l'opinion du Conseil communal relativement à l'emplacement du futur crématoire.

M. Perrin précise le sens de la motion : si celle-ci est votée c'est que le Conseil général entend revenir sur sa décision prise par 16 voix contre 16, le président ayant départagé les voix.

MM. Dudan et Philippin combattent la motion.

M. Bourquin déclare qu'il serait peut-être expédient d'admettre la motion à condition que la question du crématoire n'en fût pas trop retardée.

M. G. Béguin ne voit pas l'utilité d'un retard.

M. Perrin rassure les deux derniers orateurs.

La motion Krebs est prise en considération par 14 voix contre 9.

L'ancien hôpital de la ville. — M. Godet demande que l'on rétablisse l'inscription « Civis pauperibus » qui figurait sur la façade de l'ancien hôpital et qui était un hommage au bon citoyen que fut David de Purry. On a remplacé cette inscription par une autre, simple indication du siège des services industriels. C'est à Purry qu'on doit la réédification de l'hôpital de la ville : il envoya à cet effet 30,000 francs de France avec la seule condition de n'être pas nommé. Que faire pour contenter le donateur et marquer la gratitude publique au

Voir la suite des nouvelles à la page suivante.

AVIS TARDIFS

Union Commerciale

CE SOIR

IIme Conférence Thévenaz

à la Salle des Conférences

Etat civil de Neuchâtel

Promesses de mariage

Charles-Alfred Bellenot, ingénieur, de Neuchâtel, et Germaine-Hélène Borel, de Neuchâtel, les deux à Colmar.

Oreste-Edoardo-Luigi DeCapitani, menuisier, à Neuchâtel, et Rose-Amanda Perrenoud, horlogère, aux Ponts-de-Martel.

Paul-Alfred Baillod, commis de banque, et Louise-Alice Roulet, les deux à Neuchâtel.

Charles Tillmann, artiste forain, à Neuchâtel, et Marie-Louise Canel, artiste, à Genève.

Mariages célébrés

Louis-Ernest Courvoisier, manœuvre, et Ida-Estelle Vuillemin, ménagère, les deux à Neuchâtel.

Emile Schray, maître menuisier, et Marguerite-Irène Zürcher, tailleuse, les deux à Neuchâtel.

Partie financière et commerciale

Bourse suisse du commerce. — On mande de Berne que les prix du blé se maintiennent au niveau de la semaine précédente; à partir de jeudi, on peut même constater une légère hausse. La graisse de porc augmente pour retomber ensuite au prix des jours passés. Sur le marché des cafés, la hausse est de 3 %. Les marchés anglais et américains signalent une faible réduction sur le sucre. Le coton reste fixe.

Les cours des métaux varient peu, mais en sens contraire: le cuivre et l'étain tendent à la baisse, le plomb et le zinc réalisent quelques avances.

Le marché des rentes en France. — M. de Lasteyrie, ministre des finances, discourant dans un banquet de la presse économique et financière, a annoncé son intention de rendre progressivement la liberté au marché des rentes. Il opérera par paliers successifs en commençant l'abolition des restrictions par les fonds de 1915 et 1916.

Bourse de Genève, du 3 avril 1922

Les chiffres seuls indiquent les prix faits.
m = prix moyen entre l'offre et la demande.
d = demande. | o = offre.

Actions			
Banq. Nat. Suisse	510.—	5% Féd. VIII	—.—
Soc. de banq. s.	538.—	5% » IX »	508.—
Comp. d'Escom.	346.50	5½% » 1922 »	—.—
Crédit suisse	563.—	3½ Ch. fédéraux A. K.	783.50
Union fin. genev.	217.—	3% Différé	362.—m
Ind. genev. d. gaz	175.—	3% Genev.-lots	92.—
Gaz Marseille	—.—	4% Genev. 1899	408.—
Fco-Suisse élect.	—.—	3% Frib. 1903	353.—
Electro Girod	—.—	Japon tab. IIes. 4½	91.50
Mines Bor privil.	—.—	Serbe 4%	—.—
» » ordin. anc.	—.—	V. Genè. 1919, 5%	488.—
Gafsa, parts	—.—	4% Lausanne	—.—
Chocol. P.-C.-K.	119.50	Chem. Fco-Suisse	373.—
Nestlé	217.50	Jura-Simp. 3½%	365.75
Caoutch. S. fin.	37.—	Lombar. anc. 3%	15.—
Centr. charb. ord.	—.—	Cr. f. Vaud. 5%	—.—
Obligations		S. fin. Fr.-Sui. 4%	—.—
		Bq. hyp. Suèd. 4%	—.—
5% Féd., II emp.	—.—	C. fonc. égyp. 1903	294.—
4½ » IV »	—.—	» » 1911	—.—
4½ » V »	—.—	» Stok. 4%	410.—
4½ » VI »	—.—	Fco-S. élec. 4%	—.—
4½ » VII »	—.—	Totisch. hong. 4½	—.—
		Bolivia Ry	186.—

On baisse légèrement sur le Dollar et de 11½ c. sur Berlin. Le reste est ferme ou sans changement. En Bourse, les obligations suisses se tiennent, les étrangères sont plutôt faibles. Sur 26 actions, 9 en hausse, 9 en baisse. Nestlé 220, 17, 16, 15, reste offert à 210; on parle de réduction du capital. Chocolats 118, 20, 21; reste demandé à 122.

philanthrope ? La municipalité d'alors résolut le problème en inscrivant sur la façade de l'hôpital l'inscription qu'on y vit longtemps : « Civis pauperibus » — « Un citoyen aux pauvres ». Est-il vrai qu'on ne décidera pas la restitution de ces vieux mots si familiers aux Neuchâtelois et qui sont l'hommage reconnaissant de la cité à l'un de ses citoyens ? Il faut espérer que non. (Applaudissements.)

M. Perrin, président du Conseil communal, comprend l'appel de M. Godet. Mais il déclare que par raison d'économie (200 fr.) et par 3 voix contre 2, le Conseil communal a décidé de ne pas revenir sur le fait accompli.

M. Georges Béguin combat la motion par raison d'économie.

M. Godet regrette que pour 200 fr. on recule devant une mesure qui honorerait la ville. Il se réserve de trouver la somme nécessaire.

M. Wenger, conseiller communal, estime que la destination de l'immeuble ayant été changée, on devait changer l'inscription.

M. Favarger s'étonne que le Conseil communal ait fait le changement sans consulter le Conseil général.

Par 18 voix contre 4, la motion Godet est adoptée.

La diagonale. — M. Chable s'occupe du grand carrefour de la Diagonale Parcs-Maujobia et attire l'attention sur la visibilité qui lui paraît compromise. On pourrait aviser pendant qu'il en est encore temps.

M. Meystre croit également que la commission des alignements pourrait intervenir.

M. Guinchard, conseiller communal, répond qu'en cours de travaux on a amélioré le tracé, mais il redoute qu'une modification plus considérable des plans n'entraîne une sérieuse dépense supplémentaire, peut-être même une suspension des travaux en temps de chômage.

M. Chable a tenu surtout à couvrir sa responsabilité de conseiller général.

La motion Chable est adoptée par 15 voix contre 5 et renvoyée à la commission du plan d'alignement.

La cloche du matin. — M. P. Wavre espérait que de lui-même le Conseil communal rétablirait la sonnerie de cloche du matin, comme il l'a fait pour la sonnerie des enterrements. Bien des citoyens de Neuchâtel désirent entendre la cloche du matin: qu'on la rétablisse, laissant au Conseil communal le soin d'en fixer l'heure.

M. Turin désire, lui aussi, qu'on sonne la cloche du matin et qu'on en fixe le moment à 7 h. ½ toute l'année.

M. Wenger, conseiller communal, explique que la suppression de la sonnerie était une mesure d'économie. Si le Conseil général exprime clairement sa volonté par un vote, il y sera naturellement donné suite.

M. Georges Béguin est heureux de la suppression de la sonnerie du matin; il verrait sans inconvénient la suppression de la cloche de 10 heures du soir: il est pour les économies.

M. Wavre conseille à M. Béguin de déposer une motion pour la suppression du couvre-feu: il en verra le succès!

Par 18 voix contre 5, la motion Wavre est prise en considération.

Le chauffage de la Collégiale. — A une question de M. Chable, M. Wenger répond que les essais de chauffage au gaz ont donné de si bons résultats qu'on peut prévoir ce mode de chauffage pour l'hiver prochain à la Collégiale.

Session close, la discussion sur les pensions des conseillers communaux étant renvoyée à cause de l'heure.

Civis pauperibus

Nous sommes heureux de mettre sous les yeux des lecteurs les belles paroles prononcées hier par M. Philippe Godet au Conseil général. Elles méritent d'être lues avec attention et trouveront chez les habitants de Neuchâtel le même accueil ému qu'à l'Hôtel de Ville.

La question que notre motion soulève a plus d'importance qu'il ne paraît au premier abord. De quoi s'agit-il ? D'une inscription gravée au seuil de l'ancien hôpital de la ville, lors de sa construction, il y a environ 140 ans, et qui a été recouverte il y a huit mois par une autre inscription. La première était un hommage au citoyen à qui est dû l'hôpital, reconstruit en 1779. L'inscription nouvelle est une simple indication renseignant le public sur le siège des services industriels, installés dans l'hôpital récemment désaffecté.

Que penser de ce changement d'inscription ? Avons-nous moralement le droit de l'accomplir ? L'inscription « civis pauperibus », voulue par l'autorité communale d'autrefois, peut-elle être tout uniment supprimée par l'autorité d'aujourd'hui ? Ne fait-elle pas partie de l'édifice, tel qu'il a été construit par nos pères, et le fait qu'ils ont tenu à proclamer par cette inscription latine aurait-il perdu son intérêt et sa signification pour la génération présente ?

Certes non. Nous avons doublement le devoir de la conserver. C'est un devoir sacré de gratitude envers le bienfaiteur de notre cité. Et c'est aussi un devoir d'affection envers notre cité elle-même.

Quelle est la raison d'être et quel est le sens de l'inscription « civis pauperibus » ?

David Purry, dont les affaires prospéraient à Lisbonne, ne cessait de songer à sa ville natale. N'ayant pas créé de famille, parce que les circonstances ne le lui avaient pas permis, il conçut la pensée de disposer de sa fortune en faveur de son petit Neuchâtel. On sait comment il s'exprime dans son testament daté de 1777 : « C'est aux représentants de la ville et bourgeoisie de Neuchâtel, quels qu'ils soient, que je commets l'administration de tous mes biens, dont je les prie de vouloir bien se charger « comme d'un dépôt public et sacré qui leur est confié ». »

Mais en attendant que sa ville entrât en jouissance de sa fortune, David Purry s'accorda le plaisir de la combler de ses bienfaits. Un de ses exécuteurs testamentaires, Frédéric Brandt, a publié en 1826 une notice sur ce grand citoyen, avec de nombreux extraits de sa correspondance. On y trouve le témoignage de la plus touchante sollicitude pour sa ville natale et de la modestie la plus ombrageuse. Purry ne pense qu'à être utile à sa patrie, mais ne veut l'être que sous le voile de l'anonyme. Il envoie périodiquement des sommes à Neuchâtel, à son intime ami Georges de Montmollin, à son cousin Pierre Quinche; mais il a soin de défendre chaque fois qu'il soit fait mention de lui. Il multiplie les largesses, à la seule condition qu'on en ignore l'auteur. En 1768, par exemple, il envoie 4000 L. de France pour notre chambre de charité, en spécifiant : « Que d'aucune façon je ne sois point nommé. » En 1778, il s'intéresse plus spécialement à l'hôpital, vieux et délabré, et qu'il y a urgence à reconstruire; il écrit à Pierre Quinche, le 23 mars, cette curieuse lettre :

« Vous êtes du sentiment que la réédification de l'hôpital serait l'objet le plus convenable pour notre bonne ville. M. Ostervald m'a déjà indiqué plusieurs autres points et je lui ai témoigné mon approbation du principal, qui serait l'établissement d'un collège pour l'éducation de la jeunesse; mais je pense qu'une académie de commerce serait encore plus solide et convenable, étant plus aisé de trouver de bons maîtres pour enseigner à bien écrire, à chiffrer, à tenir des livres de compte, une correspondance mercantile, la géographie, les langues vivantes, — ce qui sera toujours d'une prompte et sûre ressource pour les familles nombreuses de nos bourgeois...

» Si on rebâtit l'hôpital, j'espère que ce sera dans un endroit de meilleure exposition, bien aéré, élevé et salubre. »

Avec cette lettre il envoie 30,000 livres de France, et ajoute :

« Aussitôt que cet argent vous sera rentré, j'espère que vous voudrez bien le présenter, sans ostentation, de la part d'un compatriote, et sans le nommer, à notre bonne ville et bourgeoisie de Neuchâtel. Je sais que l'on soupçonnera peut-être que ce don vient de ma part, mais vous n'êtes pas obligé de le confirmer, et quand vous aurez répondu que le bienfaiteur désire ne pas être nommé, il me semble que tout aura été dit. »

On parlait à Neuchâtel de faire faire le portrait du généreux citoyen. Celui-ci proteste vivement :

« Vous m'informez que le présent de 30,000 livres de France a été gracieusement reçu par votre magistrat ; je suis charmé que ce petit secours lui soit arrivé si à propos ; mais je m'étonne que sachant que le compatriote désire n'être pas connu, ils ne s'aperçoivent pas de l'incongruité qu'il y aurait à placer un portrait ou à faire d'autres démonstrations... Je voudrais bien faire quelque chose de plus essentiel pour ma patrie, mais ce qui me gêne et me retient, ce sont ces démonstrations, qui me font de la peine. »

Il fallait attendre la mort de Pury pour rendre hommage à sa munificence.

Comprenez-vous maintenant l'origine de cette brève inscription d'une concision si éloquente : « civis pauperibus ? »

Ce citoyen neuchâtelois qui ne pensait qu'à être le bienfaiteur de ses combourgeois pauvres, il s'obstinait à vouloir demeurer inconnu ! « J'ai voulu, écrivait-il au roi de Prusse, qui venait de l'anoblir, j'ai voulu, comme bon citoyen et « bourgeois anonyme », aider ma patrie à faire des dépenses publiques et nécessaires. » Mais, quand on s'avisait de le remercier, cet honnête homme se fâchait. Devant une élégance morale aussi chatouilleuse, devant une générosité si discrète et si rare, que devait faire l'autorité communale ? Exactement ce qu'elle fit. Privée du droit de graver sur le marbre le nom du généreux enfant de la cité, elle voulut au moins, d'un mot, rendre hommage à son civisme ; et quelque latiniste du temps — je soupçonne le professeur Meuron, premier bibliothécaire de la ville — trouva ces mots, si simples et si expressifs chef-d'œuvre de brièveté éloquente : « Civis pauperibus ».

Et que font les Neuchâtelois du XXme siècle ? Ils s'empressent de désavouer l'élan reconnaissant de leurs ancêtres et, à la noble inscription latine, ils substituent ce texte plus utilitaire que lapidaire : « Services industriels ».

Cela est-il admissible ? Pas un de vous ne le pense.

Cette sobre inscription : « Civis pauperibus », à ce que nous rapporte l'auteur de la « mairie de Neuchâtel », fut critiquée par quelques Neuchâtelois en 1779 : ils demandaient que le verbe ne fut pas sous-entendu et proposaient d'ajouter « dedit » ; un citoyen « a donné » aux pauvres. Mais la concision l'emporta, et c'est fort heureux.

Cette inscription, nous l'avons tous dans l'œil depuis notre enfance. Combien d'écoliers de notre ville, latinistes en herbe, ont commenté ce simple texte ! Et que de fois nous avons eu le plaisir de l'entendre admirer par des étrangers qui le lisaient en passant et concevaient, sur ce seul indice, une idée favorable de notre culture ! Cette inscription, que le temps avait consacrée, était devenue une particularité intéressante de notre ville. Cela seul nous imposerait le devoir de la conserver. Laissez-moi encore vous expliquer cela.

Ce qui attache à une ville ses habitants, ce sont souvent d'humbles détails qu'on ne rencontre pas ailleurs et qui caractérisent sa physionomie : tel motif d'architecture original ou inattendu, telle particularité locale que remarquent tous les passants et que tous les gens du quartier connaissent. Il importe que l'édilité conserve avec le plus grand soin ces particularités, qui sont liées pour chacun de nous à nos souvenirs d'enfance et qui font partie de notre vie. Ce sont là autant de liens qui nous attachent à la cité, et qu'on ne peut supprimer sans de sérieuses raisons. Le Conseil communal a supprimé récemment la sonnerie matinale de la cloche du travail, à laquelle nous étions tous habitués.

Ce fut, je crois, une erreur : il a enlevé à notre ville une de ces coutumes caractéristiques qui nous attachent à elle par l'indéfinissable charme de l'habitude. Ce n'est pas rien que le son familier d'une cloche ; il ne faut pas lui imposer silence sans de justes raisons. Un de nos concitoyens, qui a demeuré plusieurs années hors de ville, et qui y est rentré il y a un an, me disait la joie qu'il avait chaque soir à n'entendre la cloche de la Tour de Diesse sonner le couvre-feu. Cela lui donnait la conscience d'être vraiment rapatrié..... Ne méprisons pas ces petites nuances de sentiment, disons ces petites sentimentalités ! Nous les connaissons tous, et malheur à celui qui ne les connaîtrait pas. Il ignorerait quelque chose de la poésie de l'existence.

Cette poésie, le Conseil communal a le devoir de veiller aussi sur elle, et de la faire fleurir pour nos après-venants. Ainsi le charme de la tradition se perpétue dans une ville ; ainsi se crée un état d'esprit qui se transmet de père en fils et qui relie les unes aux autres les générations successives. Ainsi se perpétuent, à travers les changements et les renouvellements inévitables que le temps apporte, le tendre attachement que nous éprouvons tous pour notre bonne petite ville. Souvenons-nous aujourd'hui combien l'a aimée et comblée de bienfaits le grand citoyen dont la carrière se résume en ces mots, que nous allons remettre en lumière : « Civis pauperibus ».

POLITIQUE

Chambre française

En voulez-vous des interpellations ?

PARIS, 3 (Havas). — M. André Lefèvre ouvre la séance à 15 h. 30. On reprend la discussion des interpellations.

M. Moutet se félicite des déclarations de M. Poincaré qui a manifesté l'intention de se rendre à Gênes, sur le programme de Cannes.

M. Poincaré lui fait remarquer que cela est conforme aux termes de sa déclaration ministérielle et des nombreux articles écrits avant d'arriver au pouvoir.

M. Moutet reproche à M. Poincaré de n'avoir pas voulu écouter les propositions des soviets ; Mais M. Poincaré riposte que le gouvernement s'est refusé à toute conversation, car il avait des raisons de penser qu'au moment où Krassine demandait à causer avec Paris, il n'avertissait pas l'Angleterre. Si le gouvernement avait accepté, il aurait été accusé de négocier contre ses alliés.

La... naïveté de MM. Moutet et Tardieu

M. Moutet demande ensuite pourquoi la France craint tant l'organisation allemande qui ne comprend que 100,000 hommes.

M. Poincaré répond : Il a été démontré clairement ces derniers jours que l'Allemagne avait une armée régulière de 250,000 hommes et une organisation supérieure.

Et, comme M. Varenne insiste, M. Poincaré ajoute: « Vous savez très bien que, depuis l'armistice et notamment en 1921, toute une série de concessions ont été faites à l'Allemagne non seulement au point de vue des délais pour le désarmement, mais encore au point de vue des effectifs. »

M. Tardieu se montre stupéfait de cette déclaration.

Il trouve à qui parler

M. Poincaré : « Je m'étonnerais de l'étonnement de M. Tardieu si je ne savais que cet étonnement est feint » (rumeurs).

M. Tardieu proteste.

M. Poincaré : « Ou vous avez feint, M. Tardieu, ou vous faites preuve d'une grande ignorance. Les concessions qui permirent à l'Allemagne la constitution de ses forces de police à côté des effectifs réguliers ont été commentées dans tous les journaux et tout le monde les connaît ! Ces formations ont un caractère militaire. Nous devons raisonner sur le chiffre de 250,000 hommes. Il représente l'ensemble des forces de police allemandes.

Le débat s'anime.

M. Tardieu demande par quel vote le parlement a ratifié cette augmentation d'effectifs.

M. Poincaré : Il n'y a pas eu de vote mais il n'y a pas eu non plus d'interpellation. M. Tardieu était libre d'exposer ses idées !

M. Moutet : M. Poincaré a dit que les forces de l'Allemagne s'élèvent à 250,000 hommes. Nous maintenons que cela est inexact et nous demandons par quel acte diplomatique l'Allemagne a pu posséder cette force.

Un ingénu inattendu

M. Briand : En 1921 non seulement nous n'avons pas autorisé l'organisation de nouveaux effectifs, mais nous avons exigé la dissolution de ces formations irrégulières qui nous étaient signalées.

M. Poincaré : On a permis qu'il en restât. Il n'y a pas de discussion possible ! Si vous voulez discuter, j'apporterai des pièces (mouvements divers).

M. Briand : Jamais il n'a été autorisé sous aucun cabinet, des effectifs militaires supérieurs à ceux fixés dans les traités.

M. Poincaré : Nous sommes d'accord, mais il y a des concessions, le délai pour la dissolution a été prolongé, puis on a accordé à l'Allemagne une augmentation de ses forces de police.

Répondant à M. Ernest Lafont, M. Poincaré dit pouvoir affirmer que ces concessions ont été faites en 1921.

M. Poincaré cite des documents de 1921 desquels il ressort bien que les effectifs de la Schützpolizei ne doivent pas dépasser 150 000 hommes non centralisés et non mobilisés. Malheureusement leur mobilisation reste extrêmement facile. C'est ce que l'orateur a voulu affirmer sans aucune récrimination contre personne.

M. Moutet dit que cet incident est la démonstration éclatante que le programme de Gênes ne devrait pas être trop limité ou on devrait y discuter la question du désarmement de l'Allemagne.

Répondant à M. Tardieu qui dit que la France fut humiliée à Washington, M. Briand déclare : Ce n'est pas vrai ; je n'ai pas l'impression d'après les discours que mon pays eût été humilié.

Une déclaration de M. Poincaré

Avant la clôture de la discussion des interpellations sur la politique extérieure, M. Poincaré fait la déclaration suivante :

« J'ai dit que, du moment que la France allait à Gênes, nous n'irions pas en témoin maussade et grincheux, mais loyalement pour y collaborer à une œuvre qui n'est pas sans péril, mais qui n'est pas non plus sans grandeur.

» On me reproche d'avoir voulu établir une soudure avec les gouvernements précédents. Cela a été le moindre de mes soucis. Je n'ai jamais regardé l'œuvre des cabinets précédents, mais seulement les droits de la France. La politique de Gênes est conciliable avec le droit aux réparations et avec le respect des traités; autrement nous n'irions pas à Gênes. La première condition de restauration de l'Europe, c'est la restauration de la France. Si nos droits sont respectés, nous collaborerons de tout notre cœur à la restauration de l'Europe ».

La discussion générale est close.

Grande majorité gouvernementale

M. Ehrlich présente l'ordre du jour suivant:

« La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement et confiante en lui pour assurer, à la conférence de Gênes, la sauvegarde des droits et des intérêts de la France dans les conditions et au moyen des garanties prévues dans le memorandum du gouvernement français du 31 janvier et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour ».

La priorité qui avait été demandée pour cet ordre du jour est mise aux voix. Elle est adoptée par 484 voix contre 78.

L'ordre du jour est ensuite adopté au fond à main levée.

A la Chambre des Communes

M. Lloyd George parle

LONDRES, 3. — Lorsque, à l'ouverture de la séance, il présente sa résolution, M. Lloyd George est l'objet d'une longue acclamation de la part de la Chambre bondée.

Le premier ministre déclare que la résolution demandant la confiance de la Chambre est à peu près identique à celle qu'il a présentée à la conférence de Washington. Contrairement aux déclarations parues dans la presse, le cabinet a accepté la résolution telle que l'orateur l'a rédigée. Si, dit-il, la résolution est repoussée, une autre délégation devra représenter la Grande-Bretagne à la conférence de Gênes.

Rappelant que la question des réparations ne doit pas figurer au programme de la conférence de Gênes, l'orateur déclare :

Les difficultés de l'Europe ont été, en grande partie, attribuées aux réparations exigées par les traités de 1919. Mais ces traités n'ont pas créé les réparations. Les difficultés sont dues non pas au fait que des réparations ont été exigées, mais au fait qu'il y a quelque chose à réparer.

Modifier le traité de Versailles ne serait pas faire disparaître les réparations. Ce ne serait qu'enlever le fardeau à l'Allemagne pour en charger la France, la Belgique, la Grande-Bretagne, mais principalement la France. Ce serait prendre le fardeau à une population de 60 millions sur qui pèse la responsabilité des dévastations.

On lui fait confiance

LONDRES, 3. — La Chambre des Communes repousse par 379 voix contre 84 la motion de méfiance du parti travailliste; la motion proposée par M. Lloyd George a été votée par 372 voix contre 94.

Chronique parlementaire

(De notre correspondant de Berne.)

M. Joseph Kæppeli, docteur ès-sciences agricoles, grand maître de l'alimentation, est très certainement un homme probe, consciencieux et profondément convaincu de la bonté de sa cause. Il est persuadé d'avoir servi de son mieux la patrie à l'heure de la disette et, dans la candeur de son âme, il croit que sans l'office de l'alimentation, nos ossements blanchis joncheraient nos montagnes. Qu'il ait fait de son mieux, nous n'en voulons pas douter. Il suffit de considérer un instant sa face honnête et obstinée pour se convaincre de la parfaite bonne foi de cet intègre serviteur de l'Etat et de l'étatisme.

Mais cet excellent homme n'est pas encore arrivé à comprendre que sa présence au banc du gouvernement choquait beaucoup de députés, même parmi ceux qui sont bien loin de lui vouloir du mal. Non pas que la figure de M. Kæppeli soit désagréable à voir. Au contraire, elle respire le dévouement et la ténacité comme celle d'un bon garde-chasse. Et son éloquence, qui n'est, mon Dieu, pas très éloquente, l'est tout autant que celle de beaucoup de députés. Mais il est le symbole d'une époque que personne ne regrette, d'une époque d'organisation de guerre, de monopoles à tous crins, d'écrasement, au nom de la sûreté de l'Etat, de toute initiative privée.

Il est suranné, désuet, périmé. Le peuple veut ne plus voir au Conseil fédéral que des conseillers fédéraux, et non pas des fonctionnaires provisoires qui ont rang de ministre. Et il trouve que le provisoire dure trop.

Ce n'était donc pas une très heureuse idée de la part de M. Schulthess de se faire représenter, ce lundi soir, au banc du gouvernement, par M. Kaeppeli, pour défendre la cause des monopoles. Notre ministre du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, retenu à la conférence des experts de Gênes (je veux dire des experts qui assistent de leur expérience les délégués helvétiques à Gênes), a rendu un mauvais service à ce pauvre Kaeppeli en lui confiant son sceptre, car il lui a attiré des propos désagréables de M. de Rabours.

La séance a commencé assez plaisamment par l'assermentation du nouveau député tessinois qui remplace le vénérable M. Borella. M. Maraini, au profil aigu, aux lèvres soigneusement rasées, a quelque chose d'un Sherlock Holmes parlementaire. Mais il n'est pas encore très au fait des usages de céans, et, en dépit de la noble diction du secrétaire polyglotte qui lui donne lecture en italien de la formule sacramentelle, il fait au président une profonde révérence au lieu de lever la main comme les trois Suisses de l'entrée. Cela cause quelque joie. On a si peu l'occasion de rire, dans ce sanctuaire de la gravité.

Après ce minuscule incident, on reprend les débats sur le rapport de neutralité et singulièrement sur les monopoles. C'est alors que paraît M. Kaeppeli, que M. de Rabours accueille aussitôt par une sonore motion d'ordre, demandant d'attendre la venue de M. Schulthess pour discuter une question de cette importance, où il s'agit de centaines de millions de francs. Le député de Genève refuse de reconnaître M. Kaeppeli comme représentant du gouvernement. On tente de le calmer en lui promettant que M. Schulthess, demain, lui répondra en personne. Mais le fougueux et tenace Genevois insiste et demande que M. Schulthess réponde lui-même aux divers interpellateurs. Respectueuse, disciplinée, apathique d'ailleurs, la Chambre repousse cette motion d'ordre et s'installe commodément pour ouïr le verbe de M. Kaeppeli.

Toujours jeune, fringant et distingué, M. Robert Forrer perce de flèches acérées le système des monopoles, dont il demande la suppression totale, seul moyen de faire baisser le prix de la vie. Il demande aussi que l'office de l'alimentation, sous prétexte de réassortiment, ne prolonge pas ce régime néfaste. Car le peuple ne veut pas du socialisme d'Etat.

M. Stoll, à qui il ne manque que le sens de l'actualité pour être un bon journaliste, s'en prend au monopole du sucre au moment où le prix de cette denrée a baissé. C'est, si l'on peut dire, présenter de la moutarde après le dessert.

Reprenant la proposition de M. Forrer, M. Balmer réclame l'abolition pure et simple des monopoles.

Lentement, laborieusement, M. Kaeppeli expose que le Conseil fédéral vient, le matin même, de liquider la question des blés et de fixer le prix des céréales indigènes pour les trois années qui viennent. Ses paroles ailées n'arrivent que confusément à la tribune des journalistes où l'on tend l'oreille pour mieux ouïr, mais vainement, et, quand il se rassied, tout le monde s'accorde à dire qu'on a bien entendu quelque chose, mais que, sans savoir pour quelle cause, on ne distingue pas très bien. Au milieu d'une assistance moins silencieuse que ne le voudrait la stricte courtoisie, on voit M. Robert Forrer prononcer, avec des gestes gracieux, des propos que l'on n'entend point. Et le président annonce que la proposition Forrer est éliminée, que celle de M. Stoll est retirée et que le gouvernement va combattre celle de M. Balmer. Ce dernier, avec le courage du désespoir, tente une timide résistance. Mais la Chambre, atterrée à l'idée de soutenir un ennemi du gouvernement, proclame son loyalisme. On emporte les débris de la motion Balmer.

Et la séance prend fin. R. E.

Chronique fédérale

(De notre correspondant de Berne.)

Las! les temps approchent où le Conseil fédéral va perdre, pour trois bonnes semaines, dit-on, deux des membres les plus éminents de ce sage Aréopage. MM. Schulthess et Motta, en effet, préparent leurs malles, et samedi soir, à moins que ce ne soit dimanche, ils feront voile pour Gênes, avec les doctes personnages dont ils se sont entourés. Ils voyageront, sans doute, avec les délégués ibériques, scandinaves et néerlandais. Car, comme je crois vous l'avoir dit il y a quelques jours, on organise pour samedi matin une grande conférence des délégués neutres, au palais fédéral. Après quoi, on leur offrira un confortable lunch. Il manquera à cette amicale réunion les délégués des Soviets, car, annonce-t-on, ces messieurs et dames, au nombre d'une quarantaine, ont franchi le lundi matin la frontière helvétique à Schaffhouse et, après un arrêt d'une demi-heure à Zurich, sont repartis pour Chiasso sans autre escale.

Le Conseil fédéral a voulu profiter de ce qu'il était encore au grand complet pour liquider le plus de besogne possible. C'était faire preuve de louable prudence. D'autant plus que les deux dernières séances, celle, extraordinaire, de mardi, et celle de vendredi, seront essentiellement consacrées à la conférence de Gênes. Tout le monde s'accorde à marquer son scepticisme à l'endroit de cette conférence, mais, dans le même temps, chacun fait monter au ciel ses vœux les plus ardents pour le succès de cette tentative de restaurer l'Europe.

Or donc, diverses résolutions d'importance inégale sont issues de cette réunion.

Le colonel de Loriol, ci-devant chef de section à l'état-major général, devient instructeur d'arrondissement de la 1re division, avec résidence à Lausanne. Personne ne s'en plaindra, car ce parfait gentilhomme a le secret, trop rare dans l'armée, de se faire aimer de ses troupes.

Pour soutenir l'infortunée industrie hôtelière, on lui ouvrira un nouveau crédit de 5 millions, dont la Société fiduciaire usera suivant les instructions rédigées par le Conseil fédéral.

La juridiction consulaire en Chine est conférée à notre consul dans ce pays charmant. Ce consul, qui réside à Shanghaï, est le très aimable major J.-L. Isler, fils de l'ancien commandant du 1er corps.

Cette pauvre régie des alcools fait de bien mauvaises affaires. Son directeur, on le sait, va jouir dès le 1er juillet de l'« otium cum dignitate », et la régie sera adjointe aux douanes, ce qui sera, à tous égards, une très bonne chose. Pour lui permettre d'équilibrer ses comptes, le Conseil fédéral lui fait un cadeau. Il interdit la distillation libre du cidre. Mais les paysans ne seront pas du tout contents.

La prolongation de la durée du travail devient de plus en plus une nécessité (mais non pas pour les journalistes, à moins qu'on ne leur impose la journée de 25 heures). Le Conseil fédéral se dispose à accorder les autorisations de « semaine de 52 heures » sans consulter chaque fois la commission des fabriques et les groupements intéressés, ce qui cause une formidable perte de temps.

Le pain va devenir, enfin, une denrée économique. Dans un message aux Chambres, le gouvernement propose une ordonnance fixant comme suit les prix d'achat, par la Confédération, du blé indigène (froment):

Moisson 1922: 50 fr. les 100 kg. en gare de départ;

Moisson 1923: 12 fr. de plus par 100 kg. que le prix du blé importé. Maximum 48 fr., minimum 45 fr.

Moisson 1924: 9 fr. de plus, par 100 kg., que le prix du blé importé. Maximum 45 fr., minimum 40 fr.

Et l'on s'occupe de mettre à exécution les économies préconisées lors de la dernière session par M. Uhlmann, au détriment des députés aux Chambres et membres de commissions. Un projet de loi sera soumis au Parlement, dont voici les dispositions principales : Maintien de l'indemnité de 35 fr. par jour de séance, mais suppression pour les samedi et dimanche. En revanche, l'indemnité de déplacement, fixée à 25 centimes par kilomètre, sera payée chaque semaine et non plus pour chaque session. Cela nous fera, paraît-il, réaliser une économie de 100,000 fr. par an. Mais il faudra savoir quel accueil les Chambres réserveront à cette proposition. On connaît les arguments que font valoir les partisans du maintien de l'indemnité actuelle. Comme les sessions des Chambres se font de plus en plus fréquentes, il devient fort difficile aux députés qui exercent une profession de se consacrer comme il le faudrait à leur mandat, à moins que, comme c'est le cas pour les secrétaires ouvriers, profession et mandat se confondent en se fortifiant. Il n'est donc que juste d'accorder aux représentants du peuple une indemnité qui les dédommage du temps qu'ils consacrent à la chose publique. En ces temps de crise, on ne peut guère attendre des gens de bon sens qu'ils négligent complètement leurs affaires pour ne s'occuper plus que de celles de l'Etat... Ce serait digne des anciens Romains. Mais les anciens Romains n'avaient pas la vie chère, ni les impôts dont nous sommes gratifiés. Alors, il faut bien vivre avec son temps, et vivre aussi de son temps. R. E.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

Déclaration de M. Chamberlain aux Communes

LONDRES, 4 (Havas). — M. Chamberlain, qui a été le dernier à prendre la parole à la Chambre des communes, a dit, de l'argument travailliste selon lequel l'exigence des réparations est la cause du chômage actuel, qu'il est absurde et dangereux.

Les Turcs réclament Andrinople

CONSTANTINOPLE, 4 (Havas). — Le comité turc de Thrace a adressé aux hauts commissaires alliés un mémoire disant qu'Andrinople est une ville turque et qu'elle doit revenir à la Turquie.

Petrograd en feu

PARIS, 4 (Havas). — On mande d'Helsingfors aux journaux que de grands incendies ont éclaté le 29 mars en plusieurs points de la ville de Petrograd.

Cours des changes

du mardi 4 avril 1922, à 8 h. et demie

du **Comptoir d'Escompte de Genève**

précédemment: Banque Berthoud & Co, Neuchâtel

	Chèque Demande	Offre
Paris	46.60	46.80
Londres	22.57	22.62
Italie	26.05	26.30
Bruxelles	43.20	43.60
New-York	5.13	5.17
Berlin	1.55	1.65
Vienne	—.06	—.10
Amsterdam	194.50	195.50
Espagne	79.50	80.50
Stockholm	134.—	135.—
Copenhague	108.—	109.—
Christiania	92.50	93.50
Prague	9.50	9.80
Bucarest	3.50	4.—
Varsovie	—.12	—.16

Achat et vente de billets de banque étrangers aux meilleures conditions.

Cours sans engagement. Vu les fluctuations, se renseigner téléphone No 257.

Toutes opérations de banque aux meilleures conditions : Comptes-courants, service d'épargne, dépôts, garde de titres, ordres de Bourse, etc

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
3	7.5	3.7	10.0	708.5	9.0	O.	moyen	couv.

Pluie intermittente tout le jour.

4. 7 h. ½: Temp.: 6.0. Vent: O. Ciel: couv.

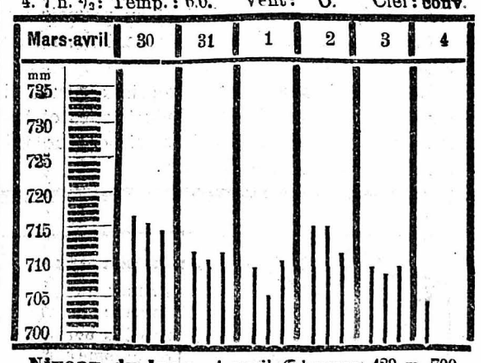

Niveau du lac : 4 avril (7 heures) 429 m 700

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL, S. A.